lou publiaïre

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MALAUCÈNE

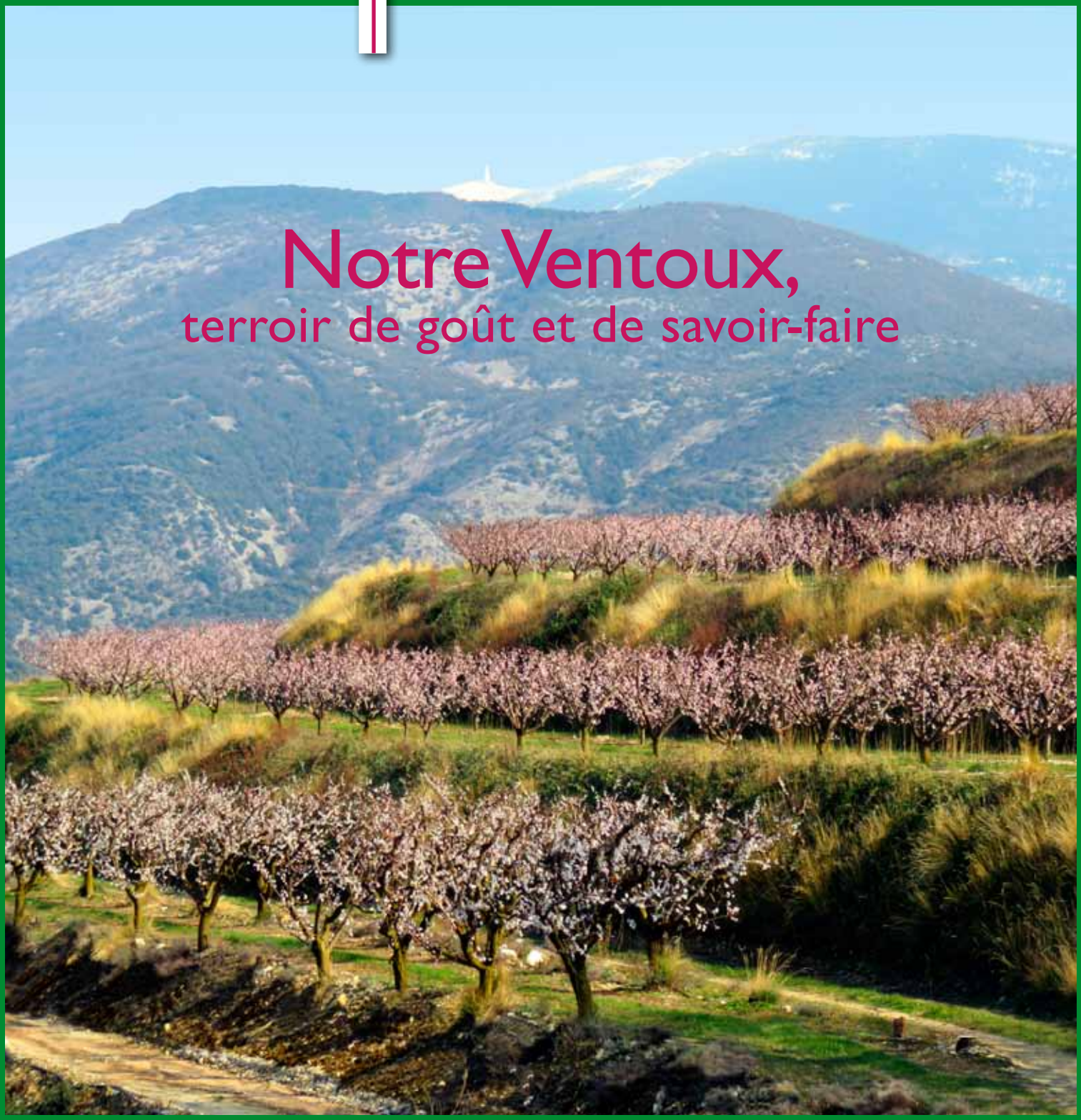

Notre Ventoux,
terroir de goût et de savoir-faire

PAYS ET VILLES D'ART ET D'HISTOIRE

MALAUCÈNE COMMUNE DU VENTOUX

n° 53 > Juillet 2016

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Après un hiver maussade et doux, un printemps froid et pluvieux, il semble bien aujourd'hui que l'été se soit enfin installé sur notre région.

Comme à l'habitude, les activités et les animations ne manquent pas en ce début de saison estivale sur Malaucène.
Cette année, encore et toujours beaucoup de vélos. Des hommes et des femmes venus de tous les pays du monde pour se mesurer au mythique Ventoux. Ne perdons pas de vue que, ici, à Malaucène, il y a seulement 8 ans, nous avons perdu 300 emplois avec la fermeture des papeteries. Seul le tourisme aujourd'hui est en capacité de nous aider à sortir de cette terrible épreuve et pouvoir enfin tourner la page de ce traumatisme si douloureusement vécu par nos familles. Alors, lorsque parfois les vélos nous dérangent sur les routes, pensons que beaucoup de communes d'une taille équivalente à la nôtre aimeraient bien pouvoir profiter d'une telle manne.

En ce début d'été, 2016, au milieu de nos soucis du quotidien, comment ne pas avoir une pensée émue pour nos « poilus » qui, il y a exactement 100 ans donnaient leur vie dans des circonstances particulièrement horribles à la bataille de Verdun.

Notre Commune de Malaucène est très fière d'avoir reçu, il y a quelques années, la médaille de la ville de Verdun pour notre soutien et notre aide au moment du sauvetage et de la reconnaissance de la « Voie sacrée ». Cette route par laquelle la mise en œuvre d'un convoi ininterrompu de camions, au prix de sacrifices énormes de leurs conducteurs, apporta une victoire qui changea le sens de l'Histoire. C'était il y a 100 ans.

Un grand débat agite en ce moment la vie habituellement paisible de notre Montagne. Il s'agit bien évidemment du dossier de Parc Naturel Régional du Ventoux.
Nous sommes évidemment tous très attachés à notre Montagne. Cette Montagne du Ventoux qui représente notre Patrimoine et notre Histoire. Les nouveaux élus vauclusiens du Conseil Régional

Sommaire

Temps forts
P.4 > L'actualité en images

Enfance Jeunesse
P.6 > Les rythmes scolaires

Vie locale
P.7 > Budget 2016
P.8 > Sécurité
P.9 > Malaucène fait son PLU Objectif zéro pesticides

Vie associative
P.14 > L'actualité des associations

Patrimoine
P.17

Jumelage et Tourisme
P.18

Vie sociale
P.19

Vie municipale
P.20 > L'essentiel des comptes rendus des conseils municipaux

Paroles aux groupes d'élus
P.22

Infos pratiques
P.23 > – Infos utiles
– État civil
– Nouveau à Malaucène

LE DOSSIER
P.10 NOTRE VENTOUX, TERROIR DE GOÛT ET DE SAVOIR-FAIRE

Lou Publïaire N° 53
Juillet 2016
Bulletin municipal de Malaucène
Responsable de la publication : Dominique Bodon
Photos : Mairie – M. Bertrand J.B. Viel
Réalisation : A. Auber
Contact : mairie@malaucene.fr
Numéro ISSN : 1272 – 5404
Dépôt légal : juillet 2016
Tirage : 1 800 exemplaires
Impression : Cap Sud Impression
84110 VAISON-LA-ROMAINE

PACA, comme prévu lors de la campagne électorale, ont demandé à Christian Estrosi, nouveau Président, de réaliser une photographie de ce territoire afin d'éclairer d'un jour nouveau ce débat engagé il y a plus de 20 ans. Il a donc été demandé aux 39 communes, ainsi qu'aux 5 intercommunalités, de se prononcer sur la suite à donner à ce projet fortement contesté. À ce jour le résultat de la consultation est très contrasté. Parmi les Communes du massif, celles du Nord Ventoux, par exemple, ont solidairement et clairement marqué leur opposition au projet. Problèmes de gouvernance, création d'une nouvelle strate sur un millefeuille administratif déjà bien rempli, nouvelles mesures de protection sur une montagne déjà largement pourvue, perte d'autonomie des petites communes possédant de grands territoires sur le massif… Toutes ces questions fondamentales et sans réponses à ce jour ont motivé un résultat qui exprime clairement un « non » au PNR de la part de la majorité des communes les plus concernées. Pourquoi ne pas organiser plutôt nos territoires en regroupant les communes du Ventoux en une seule et même intercommunalité ? Une Communauté de Communes idéalement et spécifiquement construite autour du Ventoux avec les réelles Communes du Massif.

Car on a tous compris malheureusement aujourd'hui que les petites communes sont condamnées à disparaître au profit de regroupements toujours plus grands, mais surtout toujours plus éloignés du terrain. On le sait, c'est la volonté politique depuis des années. Mais doit-on pour autant accélérer ce mouvement en offrant nos territoires en sacrifice sur l'autel de la vision technocratique élaborée dans les salons feutrés des ministères parisiens, ou, pire, de Bruxelles ? Bien évidemment la réponse est non ! Et c'est pour ça qu'il faut se battre ! Alors, de grâce, ne créons pas, encore et toujours, de nouvelles structures administratives lourdes et coûteuses, qui ne font qu'éloigner le pouvoir décisionnel des communes au profit d'une ligne Avignon/Marseille/Paris/Bruxelles…
Cela, vous l'aurez compris, ne nous convient pas. Cela ne nous convient pas car, tout simplement, ça ne convient pas à ce territoire riche de ses valeurs, de son histoire, de sa culture rurale et montagnarde.

Je vous souhaite à toutes et à tous un agréable été et de bonnes vacances riches en animations et en festivités.

Dominique BODON
Maire de Malaucène

À l'honneur

À l'honneur

25e ANNIVERSAIRE POUR LA GALERIE MARTAGON

C'est en 1991 que Michel Barjol a ouvert la galerie Martagon : un lieu d'échanges et de rencontres qui milite pour la diffusion de l'art contemporain en milieu rural. Sa pérennité et sa réputation sont dues à la diversité et à la qualité de ses expositions.
2016, 25e anniversaire de la galerie Martagon, sera ponctuée par deux doubles expositions personnelles, 4 expositions collectives et 1 exposition hors les murs.
Vous découvrirez les nouveaux travaux de Dominique Angel, Max Charvolen, Phlippe Domergue, Jules Guissart, Susanna Lehtinen, Sylvie Maurice, Nicolas Pincemin, Silvia Cabesas Pissaro.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 9 juillet au 11 septembre
  Vernissage samedi 16 juillet
  Dominique Angel, Jules Guissard – *Dessins Sculptures*
- 22 octobre au 20 novembre
  Un mur un artiste
  Vernissage samedi 22 octobre
  Sylvie Maurice, Susanna Lehtinen, Laurent Galland
- 10 décembre au 10 janvier
  Petits formats et multiples
  Vernissage samedi 10 décembre
  Susanna Lehtinen, Sylvie Maurice, Michel Barjol, Nicolas Pincemin…
- Exposition Hors les Murs
  Nicolas daubannes, Michel Barjol
  Pernes les fontaines
  Vernissage samedi 30 juillet

Temps forts

> 7 AVRIL • **PASSAGE FLAMME DE VIE**

> 1ER MAI • **CONCERT TRIO ÂJAMIYA**

> 8 MAI • **COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945**

> 4 JUIN • **RELAIS MOTARDS CALMOS**

> 18 JUIN • **COMMÉMORATION**

> 18 JUIN • **SPORTA**

Le Comité des Fêtes

L'année a commencé pour le comité avec la soirée choucroute du 13 février au blanchi. Près de cent personnes ont participé à cette animation hivernale animée par le DJ Jean-Philippe.

Le 25 février, l'assemblée générale entérinait le programme de l'année et approuvait la nouvelle composition du bureau comprenant Jean-Bernard Viel, président, Stéphane Fontin, vice-président, Claude Bodon, secrétaire, Noëlla Rommel, secrétaire adjointe, Guy Rommel, trésorier, Cyril Ferretti, chargé de la communication.

Nous voulions, le 1er mai, renouer avec la tradition du pique-nique au Groseau. Malheureusement, le vent violent qui soufflait ce dimanche nous obligeait à annuler.
La promenade prévue en ouverture de la journée avec l'association "Apprendre des anciens" se déroula en compagnie de Jacky Allemand qui agrémenta la balade de nombreux commentaires géologiques et patrimoniaux pour le plus grand plaisir des touristes qui composaient près de la moitié du groupe de 25 personnes. Hélène Allemand assurait un ravitaillement avec une tisane anti-froid et régénératrice.

Au retour, le comité offrait l'apéritif et une trentaine de personnes partageait les paniers préparés dans la grande salle de la mairie.

Pour la fête des enfants, le 28 mai, la météo fut beaucoup plus favorable. Le nombre d'enfants participant à cette journée, récréative et gratuite, est un encouragement à continuer. À côté du Fun-slide (grand toboggan très humide) ou de la chenille, devenus incontournables, de nouvelles attractions comme le Bubble-gum (sorte d'oreiller géant) ou le Wil Peot (saut de bulle en bulle) furent très appréciés. En cette veille de fête des mères, les enfants pouvaient repartir avec un petit cadeau pour leur maman, réalisé à l'atelier créatif.
L'association "Nounous et bout'choux" vendait boissons, friandises et pop-corn sous le barnum de comité pour aider au financement de leurs activités.

Lors de la fête de la musique un spectacle musical a retracé les 50 années de Rock.

LE COMITÉ DES FÊTES

> 13 FÉVRIER • **SOIRÉE CHOUCROUTE**

> 1ER MAI • **LES RANDONNEURS**

> 28 MAI • **LA FÊTE DES ENFANTS**

> 21 JUIN • **LA FÊTE DE LA MUSIQUE**

RYTHMES SCOLAIRES : un réel projet de territoire

Grâce au travail partenarial piloté par les services municipaux réalisé dès 2013 avec les services de l'éducation nationale, les partenaires institutionnels, les associations de la commune, le projet éducatif territorial mis en place dès la rentrée 2014 permet de nombreuses interactions complémentaires de l'ensemble des acteurs intervenant dans l'éducation des enfants. En effet, la journée d'école est pensée dès l'accueil périscolaire du matin (à partir de 7 h 30) et jusqu'à 18 h en alternant temps scolaires, temps d'apprentissage de la vie en collectivité, découvertes socio-éducatives avec l'accueil de loisirs et les associations du village.

QUELQUES CHIFFRES

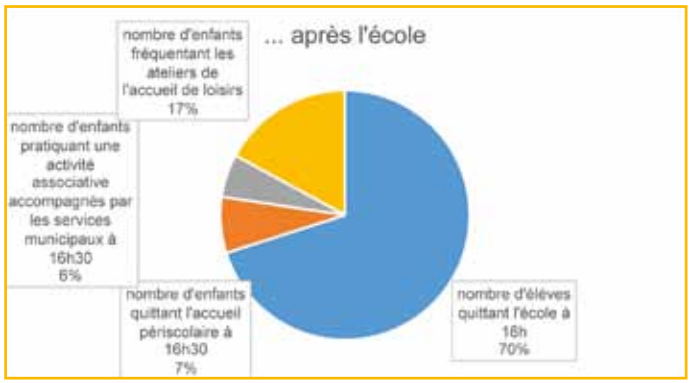

UNE JOURNÉE D'ÉCOLE PLUS COURTE....

Selon le bilan réalisé sur une année et demie de fonctionnement, ce sont les trois quart des enfants Malaucéniens scolarisés en maternelle ou à l'élémentaire qui sont libérés à 16 h 30 (dont la majorité à 16 h).
La mise en place d'une navette qui conduit après 16 h 30 les enfants vers les activités associatives du village a permis de structurer l'offre de loisirs, d'une part et le développement de nouvelles activités pour les partenaires, d'autre part (à la place des activités proposées initialement le mercredi matin).
Une organisation qui permet de développement de nouvelles offres de loisirs …
L'association Arlequin et Compagnie a ainsi mis en place un atelier théâtre à destination des enfants de 7 à 11 ans le vendredi à 16 h 45.
L'école de cirque « les pieds en l'air » propose désormais un atelier de découverte des arts du cirque à partir de 4 ans le lundi à 16 h 45.
L'école de musique a développé deux ateliers d'éveil musical le mardi à 16 h 45 à partir de 3 ans puis à 17 h 30 pour les enfants de 5 ans et construit pour la rentrée 2016 un atelier de pratique collective des instruments à corde pour les enfants à partir de 7 ans.
L'école intercommunale des sports, l'art buissonier, atelier d'arts plastiques sont également partenaires.
L'accueil de loisirs a quant à lui structuré son offre d'ateliers périscolaires en développant également des passerelles avec le Club de Handball de Mazan, avec des particuliers pour proposer des cycles d'activités entre chaque période de vacances : tricot, initiation au chant, ateliers lecture/écriture, grands jeux, initiation aux premiers secours, bricolage et travail manuel, éveil théâtral…

DES LOCAUX AMÉNAGÉS QUI FACILITENT LES PASSERELLES …

Le choix de la municipalité d'avoir réhabilité le groupe scolaire en y intégrant l'accueil de loisirs facilite le lien entre enseignants et animateurs, simplifie le fonctionnement lors des transitions entre temps scolaire et périscolaire, et permet aux enfants d'évoluer dans un cadre sécurisant et sécurisé.
L'aménagement de la cour de l'école élémentaire en 2015 puis l'acquisition de mobilier d'extérieur (chaises et tables pour les enfants de l'élémentaire mais aussi de la maternelle) permet d'avoir des locaux adaptés et conviviaux.

NOUVEAUTÉ 2016

Après les rythmes scolaires, la modernisation des services avec la mise en œuvre du télépaiement par carte bancaire sur internet interviendra à partir de septembre 2016.
En effet, vous êtes de nombreux usagers à souhaiter pouvoir bénéficier comme dans d'autres domaines de la vie courante la possibilité de pouvoir effectuer vos démarches en ligne : dès la rentrée 2016, ce service sera mis en place au sein du pôle de cohésion sociale pour effectuer vos réservations, recevoir et régler vos factures pour les services de restauration scolaire et d'accueil de loisirs.
Le guide enfance jeunesse remis à chaque famille à la rentrée scolaire vous détaillera les modalités de mise en œuvre.
Renseignements auprès du régisseur du pôle de cohésion sociale Mme Danielle Saisse secrétariatcs@malaucene.fr ou en Mairie au 04 90 65 20 17 les lundis et jeudis entre 14 h et 16 h, de 14 h à 17 h les mardis et vendredis.

> POÈTE QUI ES TU ?

C'est devant une salle comble que les classes de CE2 CM1 de Stéphanie Dubois et les CM2 de Ludivine Arnaud Clier ont pu présenter le travail réalisé pendant la période de résidence de la poète Sophie Braganti.
Après un travail d'écriture en classe avec Isabelle Chaval, bibliothécaire et une mise en voix et en scène avec un metteur en scène, c'est sur la scène nationale du théâtre La Garance de Cavaillon que les enfants ont donné leur représentation le 9 mai dernier ! une expérience inoubliable !

> MÉDIATHÈQUE

Atelier peinture à l'Oustalet

Mardi 10 mai la Médiathèque a organisé, avec l'association « Grains de Lire », une rencontre avec Cécile Roumiguière Auteure et Carole Chaix Illustratrice.
À l'EHPAD L'Oustalet de Malaucène. Les résidents ont découvert l'univers des auteures et ont participé à un atelier Dessin/ Peinture/ Écriture.
D'autres rencontres seront programmées durant l'été. Moments forts à travers ces partages artistiques et beaucoup d'émotions dans les échanges tout au long de cet après-midi.

BUDGET 2016

DES FINANCES MAÎTRISÉES, POUR DES MARGES D'INVESTISSEMENT

Comme en 2014 et 2015, le budget 2016 sera marqué par une forte baisse de la dotation globale de fonctionnement de l'État. Cette diminution, à laquelle s'ajoutent de nouvelles charges comme la réforme des rythmes scolaires qui s'est appliquée pour la 1re fois en année pleine, conforte la commune dans son choix de maîtriser ses dépenses de fonctionnement, afin de conserver des marges d'action pour mener à bien les projets de la municipalité.

Ainsi, en 2015 les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) ont diminué de 5 %, tandis que les recettes (RRF) ont baissé de 2 %, ce qui permet de dégager un excédent de fonctionnement cumulé de plus de 690 000 euros et ainsi de largement autofinancer l'investissement, sans recours à l'emprunt.

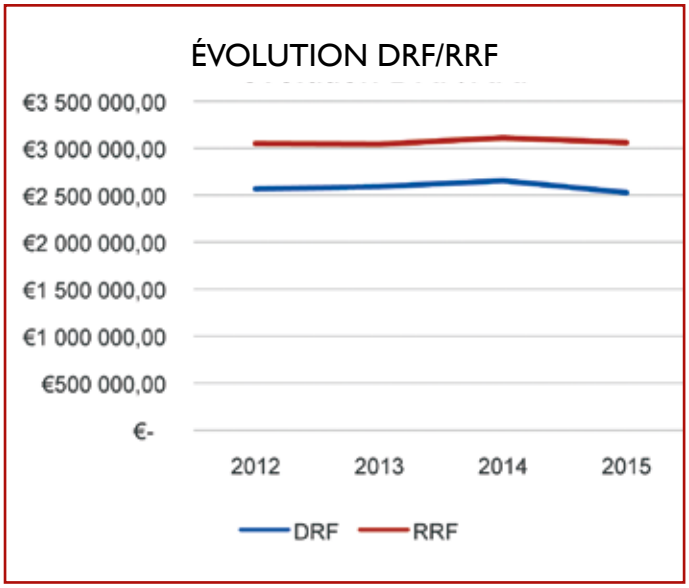

Principales dépenses réalisées sur le budget 2015 :

- Étude CCI
- Étude risques géotechniques calvaire
- Numérisation actes état civil
- Géomètre achat parcelles pour voirie Ratavon
- Aménagement parking hameau de veaux
- Travaux Église (grille fer forgé + ouverture baie)
- Véhicule services techniques
- Serveur mairie + électricité + réseau internet
- Mobilier office de tourisme
- Panneaux chemins
- Équipement cour école
- Routeur pour vidéo protection et tranche 2 vidéo protection
- Protection incendie bâtiments communaux
- Achat standard téléphonique
- Logiciel PV électroniques
- Travaux murs cimetière
- Isolation groupe scolaire
- Programme travaux voirie 2015
- Plateforme city stade

Un faible endettement

En 2015, la commune a poursuivi son désendettement, le capital restant dû au 1er janvier 2016 étant de 1 118 840,84 €, ce qui représente en annuité 2016 (intérêt + capital) de 163 000 euros.

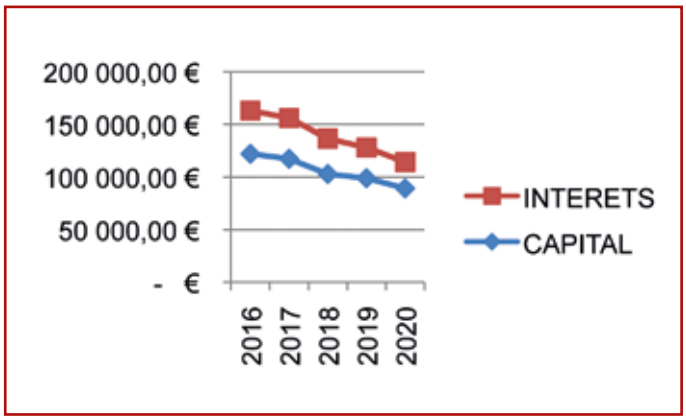

En 2016, la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de: 3 066 377,29 €, affichant une hausse limitée à 2 %, avec une recherche constante d'économies, mais avec un maintien de la qualité du service rendu. A noter que l'école maternelle sera dotée d'une 4e ATSEM à la rentrée 2016, que l'effort en faveur des écoles, de la voirie est maintenu, tout comme les aides aux associations.

Le taux des impôts communaux restera cette année encore inchangé.

TAXE HABITATION	14.08 %
TAXE FONCIER BÂTI	15.05 %
TAXE FONCIER NON BÂTI	75.50 %

Ce budget prévisionnel de fonctionnement prévoit un autofinancement de l'ordre de 310 000 euros, grâce aux efforts faits sur les dépenses de fonctionnement pour dégager un excédent qui permet d'équilibrer les dépenses d'investissement à hauteur de 1 725 428,65 € (RAR 2015 inclus).

Au menu de ce budget 2015, le réaménagement paysager du Cours des Isnards, avec un démarrage des travaux au cours du dernier trimestre 2016, pour un achèvement avant la saison 2017. Un projet d'environ 500 000 euros. Enfin, la voirie dispose cette année d'un budget de plus de près de 250 000 euros, intégrant le recalibrage du chemin de Ratavon. Sans oublier par ailleurs, la réalisation du schéma directeur des eaux pluviales, préalable à d'importants travaux à venir sur les années 2017-2019.

DES MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS, renforcés pour plus de sécurité

Grâce aux investissements réalisés, Malaucène est dotée d'un système de vidéo protection comprenant 6 caméras couvrant différents sites du village. De plus, une septième caméra a été mise en service au niveau de la zone artisanale de la Croix de Florent, côté route de veaux. La pédagogie semblant hélas insuffisante, cette caméra aura pour objectif de dissuader les dépôts sauvages massifs, d'ordures et autres, qui sont récurrents à cet endroit-là. Elle aura également un rôle préventif quant aux allers et venues dans la zone d'activité. Ce dispositif est placé sous la responsabilité de Thierry Jaune, policier municipal, et qui auparavant travaillait dans la gendarmerie. Thierry Jaune peut en outre s'appuyer sur 3 agents de surveillance de la voie publique pour veiller à la tranquillité des Malaucèniens et des visiteurs.

> LES ÉCOLES : PENSONS À NOS ENFANTS

Au niveau des écoles, un rappel de certaines règles s'impose. Les piétons doivent utiliser les trottoirs et les passages protégés afin de ne pas prendre de risques, pour eux et pour leurs enfants. Le dépose-minute est spécifiquement prévu afin d'éviter les arrêts sur la chaussée qui entravent la circulation des autres usagers (par exemple arrêts dans le rond-point !). D'ailleurs, outre le dépose minute, le stationnement des véhicules peut se faire de manière licite en face des écoles, sur le parking de la crèche ou encore sur le parking en terre derrière celui de la crèche. Enfin, attacher sa ceinture, celle de ses enfants, ne pas utiliser le téléphone portable, respecter la limitation de vitesse, ces règles sont des obligations, qui s'imposent d'autant plus aux abords de l'école.

> LE PLAN VIGIPIRATE : UN PLAN DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION POUR LES ÉLÈVES ET LE PERSONNEL

Contrôle des entrées, exercices de sécurité (évacuation incendie et mise à l'abri ou confinement comme demandé par le plan particulier de mise en sûreté – PPMS), limitation des attroupements et des situations d'attente devant l'école, vigilance accrue en cas de comportement ou d'objet suspect : le personnel des écoles et de la police municipale veillent à ce que les prescriptions de l'éducation nationale soient respectées.

> STATIONNEMENT : DU RESPECT SVP !

Le stationnement d'un véhicule ne peut avoir lieu que sur un parking spécialement désigné ou une sur une place de stationnement clairement matérialisée (par un marquage au sol). La commune dispose d'un nombre important de parkings dans le centre-ville ou à toute proximité, ce qui permet de répondre aux besoins et ne justifie donc pas les incivilités routières : comme le stationnement sur un passage piéton, sur un trottoir, sur une place réservée aux personnes handicapées (pour les personnes valides), sur une voie réservée aux bus ou tout simplement sur la chaussée (en dehors des emplacements prévus à cet effet).
Enfin, un véhicule ne peut pas rester plus de 7 jours stationné au même endroit sur la voie publique.

> DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES : ZONE BLEUE ET ESPACE COMMERÇANTS

Du 01/04 au 31/10, le stationnement en zone bleue est soumis à l'apposition obligatoire d'un disque sur le pare-brise, avec l'heure d'arrivée exacte et une limitation du stationnement dans le temps portée à 1 heure maximum.
Enfin, pour tous les commerçants qui en sont bénéficiaires, il existe un parking qui leur est spécialement dédié pendant la période de la zone bleue. Ces emplacements réservés sont numérotés et signalés sur le parking du cimetière. Il est impératif pour les commerçants d'y stationner leurs véhicules afin de libérer des places pour les éventuels clients sur la zone bleue.

> OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Depuis mars 2016, la Police Municipale a mis en place les opérations tranquillité vacances. Pour ce faire, les Malaucéniens devant partir en vacances sont invités à venir au bureau de Police Municipale afin d'y remplir une fiche de renseignements. Suite à cela, des passages auront lieu fréquemment au domicile afin de surveiller les résidences et prévenir les cambriolages.

TRAVAUX

> SALLE DU CONSEIL RÉNOVÉE

> CITY PARK

> RÉFECTION TROTTOIRS DES REMPARTS

> ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN DU RATAVON

MALAUCÈNE fait son PLU

> LE PLU, POURQUOI FAIRE ?

Le PLU est un document stratégique et réglementaire qui expose les grandes orientations en matière de développement du territoire sur une échelle de 10 à 15 ans. Il s'articule autour du Projet d'aménagement et de développement Durable (PADD) débattu en conseil municipal le 10 mai 2016 et présenté à la population en réunion publique le 17 mai dernier.

Le PADD a pour objectifs :

- l'équilibre entre développement et protection des espaces naturels et agricoles
- la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale (intergénérationnelle).
- une utilisation économe de l'espace et une maîtrise des besoins pour préserver la qualité de l'air, de l'eau et des sous-sols, ainsi que la prévention des risques naturels.

Un outil compatible

Le PLU devra être compatible avec plusieurs documents dits supra communaux : tout d'abord, le Schéma de Cohérence Territoriale Comtat-Ventoux (SCOT) qui donne les grandes orientations de développement à l'échelle du Mont-Ventoux et du Comtat ; ensuite, le Plan Local de l'Habitat voté par l'intercommunalité qui définit les objectifs de production de logements sociaux et résorption de la vacance.

Un territoire rural contrasté et de nombreux atouts

Le PADD de Malaucène montre une croissance de la population grâce aux nouveaux arrivants. La part des propriétaires est plus importante que celle des locataires. Le taux de résidences secondaires est élevé témoignant de l'attractivité touristique de Malaucène et du Ventoux. Le parc de logements évolue mais manque de petits logements ou intermédiaires.

La fermeture des papeteries a eu un fort impact sur l'emploi. Cependant, l'activité économique de Malaucène est dynamique et dense avec un panel de services satisfaisant et une offre touristique variée. Le cours des Isnard constitue son axe central avec la zone d'activités.

La valorisation du vallon du Groseau, dans ses espaces et son patrimoine, Platrières, source et Chapelle, est nécessaire pour une démarche touristique qualitative.

Enfin, la reprise du site des Papèteries, dans le cadre d'un projet intégré au patrimoine et à l'environnement locaux, devrait renforcer l'attractivité et donc l'activité à Malaucène.

Un point de vigilance : l'agriculture en proie à des difficultés liées à un contexte économique défavorable, ce qui pose un problème de renouvellement des générations. Un travail a été entrepris par la commission agricole de la commune (CF dossier) pour la préservation du potentiel agricole.

La qualité du territoire et la variété des paysages naturels et agricoles nécessitent leur protection : Schéma directeur des eaux pluviales en cours, Plan de Prévention des risques inondations et carte des aléas feu ainsi que tous les outils de protection de périmètres, Natura 2000, Trame verte et Bleue,…

LE PLU EN INFOS PRATIQUES

Le cadre réglementaire du PLU

Le PADD, Projet de Développement et d'Aménagement Durable, donne les grandes orientations de la commune tout en tenant compte des obligations législatives et réglementaires. La Loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme rénové), oblige à la densification des communes. Pour ce faire, le Coefficient d'occupation des Sols est supprimé, les dents creuses, espaces non construits en milieu urbain sont prioritaires, les zones naturelles et agricoles sont bloquées.

Les données chiffrées

L'objectif de la municipalité serait d'accueillir environ **330 nouveaux habitants** d'ici 10 ans, soit un taux de croissance annuel moyen de **1,1 %** sur cette période.
En comptant en moyenne 2.2 occupants par logement, cela correspond à des besoins estimés à :

→ **environ 180 logements** en résidence principale et **40** logements en résidence secondaire.

En diminuant le taux de vacance et en réhabilitant certains logements anciens, on estime qu'une trentaine de logements existants pourront être remis sur le marché. La capacité de densification du tissu existant est estimée à une quarantaine de logements.

→ **150 logements** environ sont donc à prévoir **sur foncier nu.**

Avec une densité moyenne fixée à environ **20 logements par hectare** au sein du tissu urbain, les besoins en foncier sont alors d'environ **10 hectares** (en prenant en compte la rétention foncière, les commerces et autres bâtiments d'activité, les équipements publics,…).

Planning du PLU

Juillet 2016 : Présentation du règlement et zonage aux Personnes Publiques Associées

Août-Septembre 2016 : Exposition du règlement et du zonage au public sur 3 semaines.

Septembre 2016 : Arrêt du PLU

Septembre à décembre 2016 : Avis des PPA

Janvier 2017 : enquête publique

Mars 2017 : Approbation du PLU.

Un livret est mis à la disposition du public pour recevoir des remarques éventuelles.

Objectif ZÉRO pesticides !

La Commune de Malaucène s'est engagée dans un programme d'abandon de l'usage des pesticides pour l'entretien de ses espaces publics, conformément à la loi qui interdit aux collectivités l'utilisation des produits tels que les pesticides, fongicides, herbicides à compter du 1er janvier 2017 !
Les enjeux : préserver notre santé, éviter la dégradation de la nappe phréatique et favoriser la biodiversité.

La présence d'herbe en bord de trottoir n'est donc pas synonyme d'un mauvais entretien, mais d'une gestion différente de l'espace.
Des solutions alternatives aux pesticides existent (favoriser le végétal, mettre des plantes couvre-sol méditerranéennes nécessitant peu d'eau, pailler, désherber à la main, à l'eau chaude, utiliser des brosseurs mécaniques). Cependant elles demandent plus de temps et plus de moyens. Aussi la tolérance envers les herbes spontanées est indispensable et nécessite qu'ensemble nous changions aussi notre regard sur la ville.

Malaucène,

des paysages façonnés par des paysans et des produits de terroir exceptionnels.

Dans notre village, il y fait bon vivre. On y reste, on y vient, on y revient pour une vie, une partie de vie, un séjour.

Rurale, notre commune a eu la particularité d'une double économie : industrielle et agricole. Aujourd'hui, l'industrie est partie, mais l'agriculture est restée. Elle serait peut-être bien partie elle aussi… mais les terres, ça ne se délocalise pas, même si les conditions ne sont pas faciles.

Le Mont-Ventoux non plus n'est pas délocalisable et avec lui, le tourisme a pris une belle place dans l'économie locale ; mais n'oublions pas que l'attrait de notre village c'est certes le Mont-Ventoux, c'est certes notre patrimoine, mais c'est aussi la campagne qui l'entoure et ses paysages.

Et ce sont bien les agriculteurs qui façonnent ces paysages et toutes ces productions variées que l'on se plaît à découvrir, à photographier, à savourer. Ces vergers, ces champs de vigne, ces prés, ces talus, ces bosquets et ces cours d'eau qui dessinent un parcellaire que tant de visiteurs nous envient sont les nôtres.

Ils font partie de notre histoire, de notre culture grâce à des agriculteurs soucieux de toujours améliorer leur savoir-faire et la qualité de leurs récoltes, des agriculteurs respectueux de la terre qui les nourrit et qui nous nourrit.

> UNE AGRICULTURE DURABLE : C'EST BON, C'EST SAIN, C'EST FRAIS, C'EST D'ICI !

Nous sommes à mille lieux de l'image d'agriculteur-pollueur que des fonctionnaires de Paris ou de Bruxelles leur collent sur le dos, quitte à condamner des productions ancestrales comme la cerise et à les asphyxier chaque jour un peu plus.

De grâce, stop ! Aujourd'hui, la lutte phytosanitaire est une lutte intégrée ou raisonnée et bien plus en avance que d'autres pays européens proches de nous qui nous inondent de leurs produits.

Bio ou issus de la lutte intégrée ou raisonnée, nos agriculteurs sont des professionnels qui respectent l'environnement et la santé, qui travaillent en investissant pour intégrer les progrès de la recherche et de l'expérimentation afin de produire une agriculture responsable et durable.

Notre terre est belle, nos produits sont beaux, bons et sains, mais il en faut du courage pour s'installer dans ce territoire du Ventoux, entre plaine et montagne, aux parcelles accidentées, loin des lieux de commercialisation.
Alors, soyons fiers de nos agriculteurs et de nos produits du terroir. Faisons la promotion de notre marché des producteurs, de nos paysans, de nos points de vente directe, de notre cave coopérative de Beaumont-du-Ventoux qui nous fait rayonner.

Dans cette édition estivale du Publiaire, nous souhaitons mettre le projecteur sur les produits emblématiques de notre terroir.

Malaucène, un marché de Provence, un florilège de saveurs, niché au pied du Mont-Ventoux et de la source du Groseau.

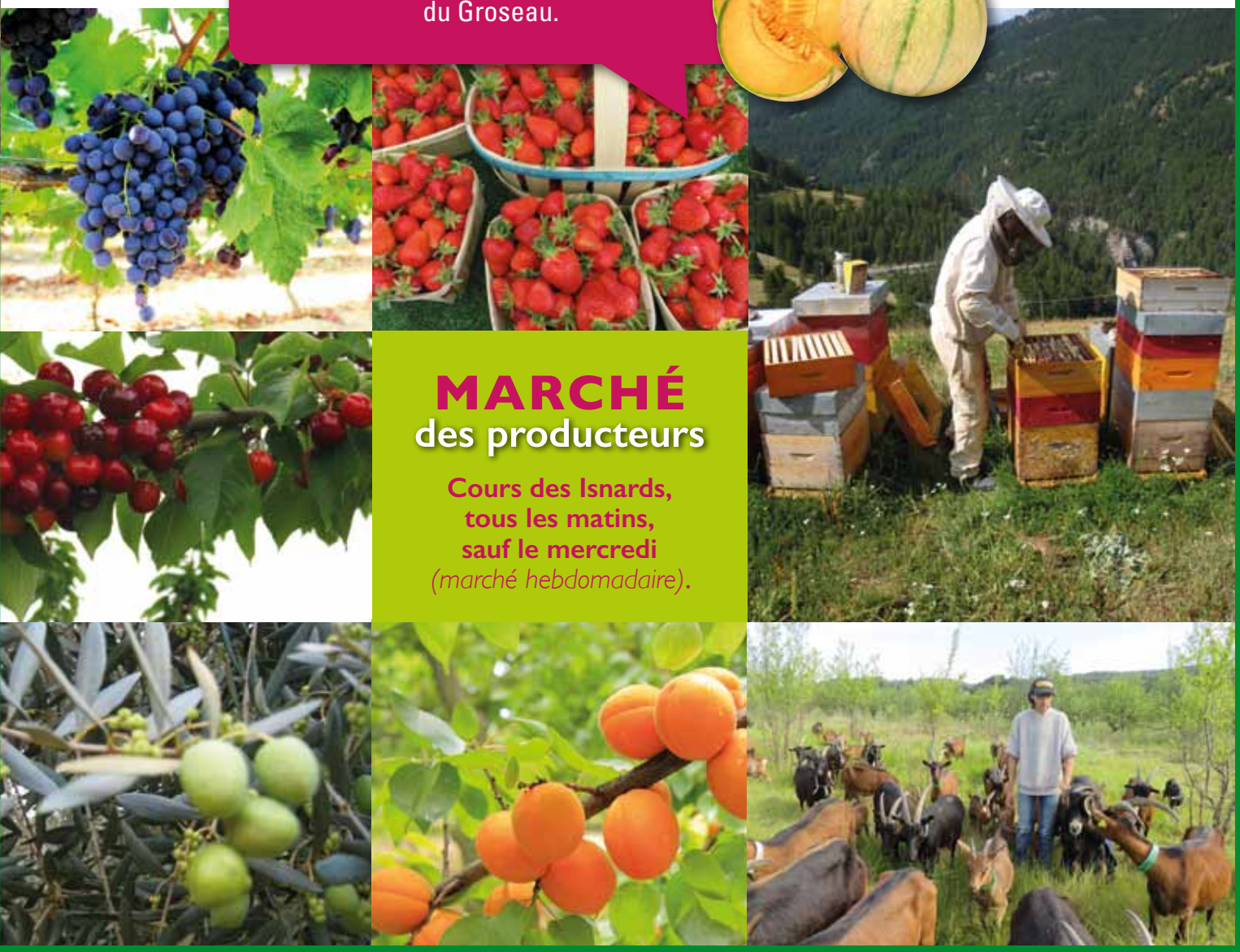

INFOS

La municipalité a engagé, sous l'égide de la commission agricole et de Claudie Arnaud, un travail de fond sur le foncier agricole, pour préserver nos terres ET pour envisager des actions de maintien et de reconquête, pour faire le pari de l'avenir, car demain l'enjeu alimentaire sera plus que jamais au cœur de l'actualité.
Enfin, l''agriculture c'est aussi un réseau d'irrigation, à travers l'ASCO du Groseau, soutenue par la commune, et l'ASA Ouvèze Ventoux, qui est une chance inestimable pour nos agriculteurs. Demain, avec le réchauffement climatique, l'effort pour une irrigation maitrisée devra être poursuivi ■

Notre Ventoux,
Un vignoble reconnu en pleine dynamique

C'est le 24 mars 1929 que la cave coopérative de Beaumont du Ventoux a été créée. Son premier président fut Adrien Blouvac jusqu'en 1947, puis Gaston Eysseric jusqu'à son décès en 1958. Il sera remplacé par Maurice Alazard jusqu'en 1961, puis par Daniel Besson, Jean Monier et Rémy Tabardon de 1981 à 1983. À partir de cette date, et afin de pouvoir mieux commercialiser la production de la cave, un caveau de dégustation, situé sur la route de Carpentras, est inauguré en 1982. Line Isnard en devient la gérante. Les présidents se succèdent : Marc Mougeot de 1983 à 1992, Paul Brémond de 1986 à 1988, Marc Mougeot de 1988 à 1993, Pierre Rivet de 1993 à 2010, Michel Filliol de 2010 à 2011, et enfin, Luc Piquet depuis 2011. Pour le caveau de dégustation, c'est désormais Sébastien Carme qui le gère.

Située entre 300 et 500 mètres d'altitude, entre Ventoux et Dentelles de Montmirail, la Cave de Beaumont porte le nom de « Vignoble de montagne » où les Gaulois cultivaient déjà ces terres en terrasses. Les sols calcaires, argileux ou graveleux permettent la fabrication de rosés et de rouges charpentés. Les vignes en terrasses (sur des restanques abandonnées) sont dues à l'initiative de Pierre Rivet. Elles ont permis une orientation haut de gamme des cuvées. Depuis décembre 2014, la cave est le 1er vignoble français en zone de montagne classé au patrimoine de l'Unesco devenant Eco-Acteur de la réserve de biosphère du Mont Ventoux.

Une cuvée provenant de la réserve de biosphère a d'ailleurs été mise en bouteilles 100 % recyclables avec des bouchons « zéro carbone ». Il s'agit de la cuvée « Apogée ».

Actuellement, les vendanges se font sur 300 hectares, gérés par 90 coopérateurs dont 2 abbayes (La Madeleine et Notre-Dame de l'Annonciation) et situés sur les territoires de Malaucène, Beaumont du Ventoux, Le Barroux, Entrechaux et Mollans sur Ouvèze.

Si la production de la cave est principalement en Côtes du Ventoux, elle produit aussi des Côtes du Rhône et du Bio (1re cuvée en 2015).

Un projet va voir le jour prochainement, une cuvée « Caritas » qui sera un assemblage de cuvées provenant des 2 abbayes et de vignerons, sous le contrôle de l'œnologue Philippe Cambie (élu meilleur œnologue de l'année 2010 par Parker).

La cave a toujours su aller de l'avant en améliorant la qualité de ses vins.

Pour en arriver là, il a fallu avoir un suivi de la vigne par les vignerons eux-mêmes mais aussi par des techniciens de la Chambre d'Agriculture, et le savoir-faire de leur œnologue, Daniel Haile, recruté en 2009.

Tous ces efforts conjugués ont permis de belles récoltes et surtout de belles cuvées. Entre le concours des vins d'Orange ou le concours général agricole au salon de l'agriculture à Paris, la Cave engrange les médailles. 20 en 2014, 11 en 2015.

Le Caveau de dégustation ne manquera pas de vous en faire la promotion.

Même s'il y a eu un douloureux épisode avec l'Union de Beauvallière pendant plusieurs années, le problème n'est qu'un mauvais souvenir et la cave a su, avec l'aide de ses banquiers, faire face et redresser la situation financière.

Avec des récoltes pouvant varier, suivant la climatologie, de 10 à 13 000 hectolitres, l'embouteillage de 500 000 bouteilles, des ventes qui s'étendent sur tout le territoire français et même à l'étranger (Allemagne, Angleterre, Belgique, Canada et Chine), leur participation à plusieurs salons et foires en France et en Belgique, ainsi que des animations dans divers centres de vacances, les vignerons de la cave coopérative vinicole de Beaumont du Ventoux envisagent l'avenir assez sereinement (Normal quand le Mont Serein fait partie du paysage local…). Les cépages sont principalement, pour les rouges, du Grenache noir, Syrah, Marselan, Cinsault et Carignan, pour les rosés, du grenache et du Cinsault et pour les blancs, de la Roussane, de la Clairette et du Grenache blanc.

Depuis plusieurs années, l'oeno-tourisme a le vent en poupe avec la « Rando des gourmets ». Celle de cette année, qui s'est

déroulée le 24 avril, a réuni près de 200 participants, amateurs de bons vins, de bonne chair et de nature. Quant à la fête du millésime qui a lieu chaque année au début du printemps, les accords mets/vins obtiennent toujours autant de succès. Les prochaines animations sont prévues : Soirée Guinguette, les mercredis 20 juillet et 3 août – Sentier Vigneron, chaque vendredi de Juillet et Août – Journée vendanges (date à définir selon maturité de la récolte).

Le personnel est de 2 personnes à la cave avec Agnès Julien au secrétariat et à la pesée lors des vendanges et Daniel Haile, œnologue, auxquels se rajoutent quelques saisonniers pendant les vendanges. Au caveau, 3 permanents avec Laurence Faucon, responsable commerciale, et deux animateurs avec Agnès Fabre et Dominique Ballot avec deux saisonniers.

CONTACT
2480, route de Malaucène
84330 Le Barroux
Tél. 04 90 65 11 78
Email : caveau.beaumont@orange.fr
www.beaumont-ventoux.com

> LES AMIS DE L'ORGUE DE MALAUCÈNE

Acteur majeur de l'offre musicale à Malaucène

Les Amis de l'Orgue de Malaucène ont atteint leur pleine maturité dès 2015, la 3e année de leur renouveau. La fréquentation à nos concerts progresse (150/200 personnes), notre réputation gagne du terrain dans le public, le livre d'or des organistes visiteurs s'enrichit de grands noms français et étrangers… et notre orgue est fort bien conservé grâce aux attentions « gracieuses » d'Alain Sals et de Gérald Guillemin.
Nous gardons notre rythme de 5 concerts de qualité, plus 9 petits concerts du marché de juillet et d'août. Ceux-ci sont devenus une véritable institution ; leur fréquentation varie souvent entre 60 et 80 personnes dont 50 % d'estivants et 10 à 20 % d'enfants. L'intérêt réside notamment dans les commentaires qui leur sont faits sur les œuvres et sur l'orgue et par l'échange direct avec l'organiste. La saison 2016 est bien lancée. Des dépliants annonçant le programme sont disponibles notamment à l'Office de Tourisme et à l'Église.
Le parti reste pris d'accompagner l'orgue d'un instrument ou de voix pour s'ouvrir à plus d'audience, et même si cela coûte plus cher, nous maintenons le principe de l'entrée gratuite avec libre participation aux frais.

> LES DOIGTS DE FÉE

Les doigts de fée continuent leur activité jusqu'en juillet et reprendront après la journée des associations le jeudi de 14 à 17 heures.
D'autre part, l'association organise le samedi 5 novembre, salle du Blanchissage, son vide armoire des couturières de 9 à 17 heures.
Venez nombreux.

CHANTAL MOCZADLO

> CULTURE POUR TOUS

L'association Culture pour Tous est entrée dans sa deuxième année d'existence et poursuit son chemin avec succès, avec des manifestations diversifiées qui attirent un public chaque fois plus nombreux.

Retrouvez le programme du deuxième semestre 2016 de Culture pour Tous en dernière page.

> LES AMIS DU VIEUX VILLAGE DE MALAUCÈNE

L'association des amis du vieux village continue ses actions dans le souci de préserver le passé historique, ceci accompagnée d'un jeune du service civique.
En partenariat avec la commune, sur l'initiative de l'association, il fut permis de faire restaurer la calade de la rue Saint Étienne (dans la Grand'rue).
Après les restaurations faites au calvaire par l'association il se devait que les 3 croix soient remplacées ainsi que pour faciliter l'accès à l'esplanade par des marches taillées dans le safre. Nous envisageons aussi des restaurations de calades dangereuses dont une très fréquentée Rue du Puy Malaucène.
Les 18 et 19 juin 2016, sollicité par le patrimoine des maisons provençales, nous ferons une exposition « MAISON PORTE » et vous présenterons différent artisans qui feront des démonstrations Place de la République.
L'association tient aussi à féliciter Mme Annette CAURAT SCHMIDT, qui sous la forme de dessins et de textes courts nous fait partager son amour pour le vieux village. Le regard qu'elle porte sur ce patrimoine nous est cher.
La présidente souhaiterait que vous lui suggériez qu'est-ce qui, dans le vieux village va à l'encontre de l'image que vous souhaiteriez. Nous restons à votre entière disposition pour toutes propositions concernant le vieux village.

> APPRENDRE DES ANCIENS

Lors de l'Assemblée générale du 12 mars 2016, une partie du bureau de l'association a été renouvelé. Ainsi, désormais, Jean-René Martinez remplace René Chauvin au poste de trésorier et Hélène Allemand remplace Guy Veyrier au poste de Président. Nous avons pu lors de cette AG écouter le trio de polyphonies occitanes : ***Tant que li siam.***
Le 1er mai, malgré une bise glaciale, les membres de l'association ont accompagné en randonnée botanique une vingtaine de personnes de Malaucène au Groseau en passant par Bel Air.
L'exposition botanique des plantes de chez nous, réalisée lors du week-end de l'Ascension, a rencontré encore une fois un franc succès. Les très nombreux visiteurs ont pu découvrir plus de 300 plantes cueillies, mises en place et étiquetées par les membres de l'association dont l'investissement a encore été remarquable. Cette année, l'exposition complémentaire était sur le thème des troupeaux au XXe siècle. Des outils et objets en lien avec la tonte, le travail de la laine, le lait, les fromages, le marquage des brebis, des sonnailles,… ainsi que les témoignages recueillis auprès des habitants de Malaucène et Beaumont étaient présentés. Nous remercions chaleureusement toutes ces personnes pour la transmission de leurs souvenirs et documents. Un diaporama montrant des photos anciennes de nos troupeaux et leurs bergers, les vieilles bergeries du Mont Serein ou d'un peu plus loin, a été projeté de nombreuses fois devant un public intéressé.
Le 11 mai la sortie à Grignan, avec les visites commentées des rosiers et du château, a ravi les participants. Après le repas au restaurant, l'après-midi s'est terminée par la visite des rosiers du Village drômois de Roussas.

Les événements à venir sont :

- Les futures sorties botaniques à la rencontre des plantes des bords des chemins auront lieu cet été les samedis : 9 juillet – 6 août
- 15 août : exposition de plantes au hameau des Abeilles
- 23 octobre : stand de plantes et champignons pour la fête de la charbonnière à Malaucène
- La poursuite des ateliers de provençal le lundi de 17 à 19 h.

> ARPAM

Pour fêter son 25e anniversaire, les bénévoles de l'ARPAM se sont vus offrir pour moitié prix, une croisière sur le Rhône qui les a emmenés d'Avignon en Arles. Super journée de détente. Cette année sera la 26e édition de notre manifestation « Artistes au Village » et nous vous attendons nombreux pour découvrir les œuvres des artistes.
Les journées de l'ARPAM auront lieu les 13 et 14 août prochains. Alors à bientôt.

> AU FIL DU GROSEAU

Quand d'autres associations extérieures au village veulent connaître nos vestiges du passé. Ils sont assez nombreux ceux qui manifestent leur désir de visiter tel ou tel site de notre territoire. La demande porte surtout sur les visites du village, sur la visite de l'oppidum de Clairier, sur celle des Combes de Veaux et sur la chapelle du Groseau. Le 29 mai, nous avons reçu avec l'appui de l'Office de Tourisme deux associations l'une animant l'oppidum de Mouriès et l'autre s'occupant du Musée archéologique du Pègue. À titre de réciprocité, l'association de Mouriès nous a reçus royalement (avec commentaires d'un archéologue) sur son oppidum. Une excellente journée pour tous les participants. Pour tenter de comprendre cette demande, Au Fil du Groseau, en accord avec la Mairie, M. le curé et l'Office de Tourisme recevra les visiteurs éventuels de la chapelle du Groseau du lundi 20 juin au dimanche 26 juin, de 14h30 à 18h. Nous ferons ensuite le point sur cette expérience. Ensuite, **en partenariat avec la cave coopérative de Beaumont-du-Ventoux,** nous accueillerons le samedi 23 juillet à 17 h dans la grande salle de la mairie, le professeur Edmond Bertrand qui donnera une conférence sur le thème **"Le vin, l'huile d'olive et la santé".** Durant l'été, nous préparerons les prochaines Rencontres (les deux derniers samedis de novembre) et nous travaillerons probablement avec l'aide de la CoVe et des services municipaux à une exposition sur les très belles archives municipales, exposition qui pourrait se tenir en fin d'année. En septembre, en partenariat avec l'OT, nous participerons aux Journées du Patrimoine en organisant une visite guidée de l'église et de l'orgue. Nous suivons également de près – et continuons à donner un coup de main si nécessaire – aux différentes recherches qui se mettent en place autour de la chapelle du Groseau et de son site. Enfin, le Musée virtuel continue à avoir sa bonne part de visiteurs et nous enregistrons aussi des demandes de renseignements par mail, pas très fournies, mais toujours pertinentes (notamment des étudiants qui, un jour ou l'autre, parleront de Malaucène et du Groseau). Enfin, par mail, nous avons mis à la disposition de tous les Malaucéniens de notre liste d'adresses les notes de lecture concernant le manuscrit de Félix Brusset « Généalogie des familles de Malaucène » (1926).

J. GALAS

> SPAM

L'association – créée fin 2013 – s'est fixée comme objectif de valoriser les richesses patrimoniales de la commune par une mise en valeur des éléments actuellement dissimulés ou en voie de disparition. Le moulin du Vaisseau, qui fait partie des biens des papeteries, a fait l'objet de propositions de reprise par la municipalité afin d'en faire un écomusée représentatif des douze moulins implantés dans la commune. Le monastère du Groseau fut construit au début du XIe siècle et la chapelle, quant à elle, vit le jour au milieu du XIIe. Clément V (1305-1314) fut le premier des sept papes d'Avignon. Il aménagea le monastère pour en faire sa seconde résidence où il séjourna plus de 340 jours durant son pontificat. SPAM a entrepris une campagne d'investigation autour de la chapelle par des moyens électromagnétiques, avec l'accord du service archéologique de la DRAC (direction régionale des Affaires culturelles). Cette campagne est ciblée sur les ouvrages présents lors des séjours de Clément V. Si les recherches devaient révéler la présence de traces enfouies d'édifices, elles pourraient être approfondies afin de mettre à jour des témoignages de la période allant du XIe au XIVe siècles. Le site remarquable de la chapelle serait ainsi complété et mis en valeur pour la plus grande joie des Malaucéniens et des touristes.

JEAN-CLAUDE TARONI, Président de SPAM

> NYMPHÉA

Pour une Meilleure Connaissance de Soi et de son Potentiel.

Trois ans déjà. Comme chaque année, tout en gardant notre principale activité, encore des nouveautés : Pilates Zen, Méditation Sonores, Tai Qi, Le Cercle des Hommes, Méthode Alexander pour les petits et les parents, ...
Sont reconduits : Le Cercle de Lecture, L'Astrologie, Le Tarot sacré, Danse Toi, La Vie Créative, Les Accords Toltèques et ses pratiques.
Nous vous proposons des journées exceptionnelles pour découvrir : La Loi de l'Attraction, La Lithothérapie, L'E.F.T. (Energical Freedom Technic), La Guérison des Blessures, Gérer ses Emotions.
Ateliers ouverts pour tout public : 06 95 89 70 23 – www.nympheassociation.com association.nymphea84@gmail.com

> ÉCOLE DE CIRQUE LES PIEDS EN L'AIR

Après une année riche en interventions (au chapiteau tout au long de l'année avec les spectacles, stages et classes découvertes, ainsi qu'à l'extérieur avec les animations de rue) l'école de cirque est prête encore à partager :

STAGES D'ÉTÉ

Comme chaque année l'école propose les stages d'initiation aux arts du cirque destinés au jeune public à partir de 6 ans (3 heures par jour). Une représentation est donnée aux parents le vendredi à 17h. Lieu : chapiteau cour du Blanchissage à Malaucène.

RENTRÉE 2016-2017

Nous serons présents lors de la journée des associations le samedi 10 septembre 2016, pour l'inscription aux cours à l'année. Les cours commenceront le lundi 26 septembre 2016.
Nous organisons des stages d'initiation aux arts du cirque lors des vacances de Toussaint, Pâques et Été.
Des spectacles de soutien à l'école de cirque auront lieu au chapiteau durant l'année.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, NOUS CONTACTER AU :

06 82 23 24 48

www.lespiedsenlair.com

lespiedsenlair@wanadoo.fr

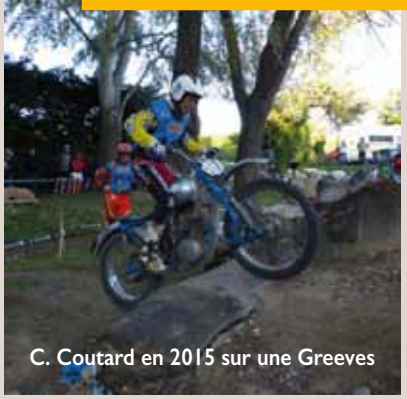
C. Coutard en 2015 sur une Greeves

> LE VENTOUX TRIAL CLASSIC

Mythique encore en 2016

La célèbre épreuve de trial à l'ancienne s'annonce encore grandiose pour son opus 2016 et Malaucène est en passe de se hisser au niveau des grandes classiques anglaises. Pour sa 17e édition le fil rouge reposera sur un des grands pilotes de l'histoire du trial Français, Charles Coutard et sa marque fétiche, Bultaco. Il sera entouré d'un plateau exceptionnel composé d'anciens pilotes du Championnat du Monde des années 70 et 80 Français et étrangers ainsi que de nombreux VIP.
Les 8 et 9 octobre le « VTC » prendra ses quartiers aux Palivettes pour « le village », le parc fermé des motos, de nombreuses « zones » seront accessibles. Le trial est gratuit pour les spectateurs.
www.ventoux-trial-classic.com
www.facebook.com/ventouxtrialclassic

> SKI CLUB DU MONT SEREIN

Une petite saison pour le Ski Club. La neige n'a pas été au rendez-vous cet hiver. La station n'a pu ouvrir que 15 jours. Le manque de canons à neige s'est fait sentir. Nous avons tout de même pu initier quelques nouveaux enfants à la pratique du ski sur les pentes du Ventoux. Pendant les vacances nous avons réalisé une sortie "luge et ballade", deux sorties à la patinoire d'Avignon. Pour les plus grands, deux sorties à la Joue-du-Loup ont été organisées. La tartiflette a rassemblé les membres du club de manière festive au 1402, le restaurant du caravaneige. La descente aux flambeaux et la course du club n'ont pu se faire. Il faudra attendre l'hiver prochain. En attendant, nous nous retrouverons pour la fête d'été de la station du Mont Serein les 16 et 17 juillet 2016.

> RÉTRO-MOTO-CLUB MALAUCÉNIEN

Les 7 et 8 mai 2016, le Rétro-Moto-Club Malaucénien a participé activement au week-end dédié aux véhicules utilitaires et agricoles organisé par le Club Ventoux Rétro Véhicules. Une exposition de motos et side-cars de tous âges appartenant aux membres du Club a permis de montrer un éventail de mécaniques motocyclistes.
Le motoclub profite du dimanche pour organiser comme chaque année son rallye de motos « entretubes », c'est-à-dire des machines antérieures à 1928 ayant le réservoir de carburant fixé entre deux tubes du cadre. Ces motos sortent rarement et généralement pour des manifestations qui leur sont spécialement dédiées. Chaque année, leur faible nombre fait réfléchir à la pérennité de ce rallye. Ce Week-end, douze participants ont sorti leurs ancêtres pour les faire évoluer le dimanche matin sur un parcours de 60 km. Une trentaine de motos, plus récentes car datant de 1932 à 1980, les ont accompagnés sur ce périple. Le soleil, bien présent, a permis à tous de bien profiter de cette journée. Possesseurs de motos, si vous êtes intéressés pour rejoindre notre groupe, vous pouvez contacter Joël ARRIGHY au 06 88 01 49 63 qui se fera un plaisir de vous renseigner. Notre site internet est utile pour partager notre passion. http://malaucene.retromotoc.free.fr

> RGM

Nous arrivons à la fin de la saison avec beaucoup de satisfaction. Les seniors, grâce à leur présence aux entraînements et un très bon état d'esprit, permettent à la 1re de monter en PHB et à la 2 en 2e division. Nous souhaitons bon rétablissement à nos blessés. Chez les jeunes, bonne saison aussi avec nos 70 joueurs, malgré le mauvais temps, toutes les rencontres ont pu se jouer. Notre tournoi s'est très bien passé avec 300 jeunes des catégories de U10 à U15, avec toujours nos amis d'Alby de la Savoie qui ont été logés chez des parents et amis du RGM. Nous les remercions et c'est avec 25 joueurs et autant de parents que nous sommes allés chez eux pour leur tournoi. Joueurs et parents étaient très contents de leur séjour et nous nous sommes donné rendez-vous pour l'année prochaine. La saison 2015-2016 se termine, les dirigeants préparent la saison prochaine et recherchent des joueurs dans les catégories U7 et U15. Pour tous renseignements téléphonez à M. Berthollaz au 07 60 25 91 12.
Nous espérons vous voir nombreux sur la pelouse des Palivettes pour la nouvelle saison, bonnes vacances à tous.

LES DIRIGEANTS DU RGM

> CCTMV

De plus en plus d'amoureux de la petite reine ont rejoint le club cette année. Nous avons essayé de varier davantage nos sorties hebdomadaires en adaptant les difficultés au niveau des participants.
Outre ces sorties des mardis, jeudis et samedis, nous avons organisé des sorties pédestres familiales.
Le club s'est aussi « exporté » dans le Vercors début juin. Nous nous étions une quinzaine à Beaufort sur Gervanne et avons parcouru 400 km en 4 jours, avec un dénivelé total de 4500 mètres. À l'issue de ce séjour 2 valeureux cyclos sont repartis du Vercors pour rejoindre Royans (17) avec des randonneuses pesant environ 18 kg chacune, ce petit périple va durer jusqu'à la fin de la seconde semaine de juin.
D'autre part, une licenciée du CCTMV a représenté le club à la rando « Toutes à Strasbourg » qui a rassemblé plus de 5000 cyclistes féminines. Le départ a eu lieu à Carpentras pour relier Strasbourg du 29 mai au 4 juin à raison d'une centaine de kilomètres par jour.
En juillet le tour de France vient chez nous. Les cyclistes de l'Europe entière, déjà très nombreux les années précédentes le seront encore plus cette année et il est certain que la cohabitation cyclo/voiture sera problématique. Que chacun soit donc très prudent et respectueux du code de la route et des autres usagers. À ce sujet, nos pensées vont vers l'un de nous qui a été victime d'une agression de la part d'un automobiliste irascible et lui souhaitons bon rétablissement.
Nous vous rappelons que toutes les infos sur les parcours et les horaires, ainsi que la possibilité de s'inscrire en ligne sont sur le site www.cctmv.fr

> CHAPELLE DU GROSEAU

Bénévoles, associations et municipalité décidés à agir ensemble pour la mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel.

Au début de l'été 2015, c'est en bénévole qu'Olivier Peyre s'est attelé à la réalisation de l'histoire de la source du Groseau. Après l'étude des archives communales, il s'est engagé dans la remise à jour de la chapelle du Groseau, cachée par une petite forêt de peupliers blancs, de ronces et de lianes.
Racet pour les arbres, sécateur pour le reste, peu à peu la chapelle est redevenue visible depuis la route. Daniel Hermsdorff, passionné de patrimoine, s'est rapidement joint à Olivier et c'est ainsi que depuis une année, ce chantier de purs bénévoles s'est déployé.
En concertation régulière avec la municipalité et les propriétaires privés (M. Bettineschi et Mme Charrier), l'espace entre la route et la chapelle a été nettoyé pour retrouver et dégager l'antique bassin d'arrosage, jusqu'à dévoiler un sol constitué d'un pavage. Joies de la pelle et de la pioche !
L'ensemble des abords du site a également été nettoyé : retrait du lierre des murs de l'enclos, débroussaillage, coupe de branches basses cachant le monument, nettoyage du terrain acquis par la municipalité en 2015 et élimination d'arbres, découverte de longs murs paysans réemployant les pierres de l'ancien monastère, redécouverte de la muraille médiévale derrière la croix de l'enclos.
Le travail de nos deux bénévoles O. Peyre et D. Hermsdorff a bénéficié de l'appui technique des services techniques municipaux, autour de l'équipe de Nathalie Lhomme, Gérard Ruiz et Pascal Aubéry. Aujourd'hui la chapelle est redevenue visible, l'équilibre entre le minéral et le végétal du site a été restauré. On y est bien, et de plus en plus de passants s'y arrêtent. La chapelle avec le concours de l'association au fil du Groseau a d'ailleurs été ouverte au public du 20 au 26 juin. La municipalité étudie également la possibilité d'une ouverture estivale.
Au printemps 2016, Dominique Bodon, entouré de Bénédicte Martin et Myriam Bertrand, a tenu une réunion de coordination avec les différentes associations intervenant sur site. Des référents municipaux ont été désignés pour faire l'interface avec la municipalité pour la Chapelle et de ses abords. Myriam Bertrand, Daniel Hermsdorff et Xavier Masingue.

DANIEL HERMSDORFF, DOMINIQUE BODON, DAVID LAVERGNE ET OLIVIER PEYRE

> LE VIEUX VILLAGE ET LE CALVAIRE,

au centre des attentions aussi.

Cette démonstration de nos efforts conjugués au service du bien public se retrouvent aussi dans le vieux village. En effet, pour 2016, l'association des amis du vieux village a d'ores et déjà mené une opération de réhabilitation des croix du Calvaire, avec l'aide de Jacky Allemand et de la municipalité, avec notamment l'intervention de Jean-Pierre Fabre des services techniques.

> CALADE DE LA RUE SAINT ÉTIENNE

Un chantier municipal en continuité de la fontaine du Théron financé avec le concours du département de Vaucluse et réalisé par Patrice Amerigo, artisan malaucénien.

Inauguration pour les journées du patrimoine Samedi 17 septembre.

Rendez-vous à 11 h 30 devant la fontaine du Théron.

JOURNÉE DU PATRIMOINE \ SAMEDI 17 SEPTEMBRE DE 14H À 17H

- Présentation d'un diaporama sur l'orgue.
- L'Église dans le contexte du XVIIIe siècle, visite et explications.
- Orgue – Explication des principaux mécanismes (par un facteur d'orgue).
- Démonstration des sons et des registres.
- Mini concert.
- Goûter gourmand sur place offert par l'Office de Tourisme.

LE 20E ANNIVERSAIRE de notre jumelage avec Mahlberg a été une réussite.

Ceci grâce à toutes les personnes qui se sont portées volontaires pour l'hébergement, aux bénévoles qui ont aidé à la décoration, etc.

Arrivés le samedi après-midi, nos amis Allemands ont été accueillis au son des fifres, tambourins et danseurs du groupe folklorique Lou Caleu avant de retrouver leurs familles d'accueil.

Le dimanche matin, la visite du vieux village, mise en place par Gérard Jacquamond, a été menée par Eliane Blanchard et Marc Coenen qui maîtrisent parfaitement la langue de Goethe. Le pique-nique du dimanche midi, bien qu'installé aux abords du stade de foot, a été très venteux et on a pu voir passer quelques assiettes de taboulé, mais toujours dans la bonne humeur. Le soir, les discours officiels du Maire de Malaucène, Dominique Bodon, du Maire de Mahlberg, Dietmar Benz, de la vice-présidente de la commission municipale du jumelage, Myriam Bertrand ont précédé l'échange de cadeaux, ceci en présence des anciens maires étant les signataires de la charte de notre jumelage, Bernadette Laporte et Ulrich Hehr : Mahlberg a offert à Malaucène une très belle et originale sculpture en poirier et noisetier représentant une fermeture éclair, symbole du rattachement des deux communes et Malaucène, à Mahlberg, un étendard aux armes de Malaucène, un tableau réalisé par une artiste locale, Marie-Françoise Rohmer, un tableau humoristique peint par un artiste professionnel, Christophe Varin et un tableau offert par Bruno Soubeyrat, directeur de l'école élémentaire, réalisé avec 12 dessins des élèves de sa classe de CM2, représentant sous format d'étiquettes de bouteilles, des symboles du 20e anniversaire du jumelage. Puis, Rolf Ackermann, chef de corps des pompiers de Mahlberg a remis aux pompiers de Malaucène, représenté par Christian Charles, président de l'amicale des pompiers, une hâche et une borne d'incendie « made in Germany ».

Le repas de gala, concocté par Hervé Rège et servi par les pompiers de Malaucène, a régalé tous les convives et le spectacle proposé en plus du DJ Henri, avec Manou Peyre et Karène, toutes deux contorsionnistes, a émerveillé tout le monde. Après le repas, la buvette était tenue par Bruno Codol et Charles Monier pour récolter quelques fonds pour le prochain Dakar de Charles, en 2017.

Le lundi matin, tout le monde s'est retrouvé au caveau de dégustation de la cave de Beaumont du Ventoux où après les discours d'adieu et le verre de l'amitié offert par Luc Piquet, président de la cave de Beaumont du Ventoux, tous nos amis Mahlbergeois sont repartis avec une bouteille de rosé Côtes du Ventoux portant une étiquette commémorative de ce 20e anniversaire.

TOURISME : ASCENSIONS NOCTURNES du MONT-VENTOUX

Dans une période ou on voudrait nous « parquer » il est bon de rappeler que la montée du Ventoux à pied a depuis Petrarque eu ses artistes, ses inconditionnels, voire ses fadas.

En 2016, grâce à une bonne collaboration avec deux spécialistes, l'Office de Tourisme propose de faire l'ascension du Mont-Ventoux quasiment chaque semaine de juin à septembre. Mais on peut maintenant varier les plaisirs sous plusieurs formes.

Avec Monsieur Pierre Peyret, accompagnateur en montagne il est proposé :

- **L'intégrale :** montée de Malaucène au sommet avec un bivouac vers la tête de Chauva.
- **La familiale :** du mont Serein au sommet avec bivouac.

Avec l'association Combes & Crêtes :

- **La classique rurale :** de Sainte Marguerite au sommet avec un bivouac au Contrat.

Dans tous les cas c'est un moment sportif et d'échange, un bivouac en pleine nature, le lever du soleil et une ombre majestueuse.

Pour les sportifs moins aguerris, Combes & crêtes propose aussi des marches nordiques de 2 heures dans les dentelles ou dans les sentiers du Ventoux (bâtons fournis).

Renseignez-vous auprès de l'Office de Tourisme « Malaucène-Ventoux » qui vous fournira plus de détails.

CCAS : AGIR POUR LA PRÉVENTION DE L'ISOLEMENT DES PERSONNES FRAGILES

> PRÉVENTION CANICULE

Un dispositif « Prévention canicule 2016 » a été mis en place par le CCAS de Malaucène. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, une fiche d'inscription que vous voudrez bien remplir sera à nous retourner en Mairie. Dans cet esprit de prévention Canicule, la Mairie et le CCAS ont mis en place un service d'appel téléphonique hebdomadaire. Celui-ci est programmé le mardi matin, par les agents du CCAS afin de s'assurer que tout va bien auprès des personnes qui s'inscrivent à ce service.

PUBLIC FRAGILE : Personnes âgées, nourrissons, femmes enceintes… 12 recommandations pour se protéger de la chaleur.

1/ Boire régulièrement de l'eau fraîche.

2/ Éviter de sortir pendant les heures les plus chaudes, c'est-à-dire entre 10 h et 16 h.

3/ Éviter les expositions au soleil.

4/ Éviter les efforts physiques intenses pendant les heures chaudes.

5/ Avec un brumisateur, vaporiser régulièrement les parties découvertes de votre corps.

6/ S'habiller avec des vêtements amples et des tenues légères.

7/ Se couvrir la tête pour sortir à l'extérieur.

8/ Étendre un linge humide dans les pièces pour les rafraîchir et les humidifier.

9/ Se doucher plusieurs fois par jour.

10/ Garder les volets clos le jour, ouvrir les fenêtres et volets la nuit

11/ Faire fonctionner le ventilateur

12/ En cas de sensation de malaise, prendre sa température et appeler son médecin en cas de fièvre.

CANICULE INFO SERVICE
0800 066 666

www.sante.gouv.fr
rubrique canicule

> SEMAINE BLEUE

À l'occasion de la semaine Bleue, le CCAS de Malaucène renouvelle son action en organisant, avec divers partenaires sociaux, un stand d'informations sur le maintien à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie ou en incapacité temporaire. Ces informations porteront sur les aides sociales, aides à la personne, aides techniques à domicile. Les loisirs de la lecture seront également présentés par notre bibliothécaire.

Un stand sera tenu sur le marché hebdomadaire de Malaucène, le mercredi 5 octobre, pour une matinée d'informations présentant tout un éventail de solutions qui contribuent à améliorer votre quotidien.

ATELIERS « BIEN VIEILLIR »

Un cycle d'ateliers intitulés « Bien vieillir », organisés par la MSA en partenariat avec le CCAS de Malaucène, s'est déroulé à la Mairie du 1er Mars au 12 avril 2016.
Ces ateliers ont rencontré un véritable succès. Tous les participants ont été satisfaits sur les thèmes proposés.
La dernière séance s'est clôturée autour d'un pot de l'amitié. La commune et le CCAS espèrent pouvoir reconduire ce partenariat.

LA VIE EN BLEUS

Spectacle théâtre forum sur les violences faites aux femmes par la Compagnie des Autres en partenariat avec la CoVe, le 21 octobre 2016 à 17 h 30 à la Grande Salle, mairie de Malaucène.
Ce spectacle interactif amène le spectateur à participer et à se poser la question :
Si je suis témoin, comment réagir ?

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2016

L'an deux mille seize et le deux du mois de février à 18 h 30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Dominique BODON, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Christian BARNIER, Nadine EYSSARTEL, Joël MOCZADLO, Jacky ALLEMAND, Henri ANDRIEUX, Claudie ARNAUD, Agnès AYME, Myriam BERTRAND, Lydia COMBEUIL, Stéphane FONTIN, Mélinée GHAZIGUIAN, Romain MARCELIN, Xavier MASINGUE, Christophe PONCHON, Michel REYNAUD, Noëlla ROMMEL.

Présents par procuration : Mme Stéphanie BORRAS à Mme Agnès AYME, M. Stéphane DUBREU à M. Christian BARNIER, M. Daniel HERMSDORFF à M. Michel REYNAUD, M. Gérard JACQUAMOND à M. Joël MOCZADLO.

Absent : M. Jean-Claude MUSCAT.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VENTOUX COMTAT VENAISSIN COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Suite à la démission du Maire de Beaumes-de-Venise la composition du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe) devient caduque. Il est proposé au conseil municipal d'entériner le choix de la répartition proportionnelle des 60 sièges telle qu'issue des II à IV de l'article L5211-6-1 du CGCT.
Pour : UNANIMITÉ.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – TARIFS MARCHE HEBDOMADAIRE

Adoption des nouveaux tarifs. Pour : UNANIMITÉ.

ASSOCIATION DES COMMUNES PASTORALES DE LA RÉGION PACA APPROBATION DES STATUTS – ADHÉSION DE LA COMMUNE

– Approbation des statuts de l'association des Communes Pastorales de la Région PACA.
– Adhésion de la Commune de Malaucène à cette association.
– Désignation de Monsieur le Maire comme délégué de la Commune auprès de l'Association des Communes Pastorales de la Région PACA.

Pour : UNANIMITÉ.

CRÉATION DE SERVITUDES DE PASSAGE ET D'AMÉNAGEMENT SUR LES PISTES DFCI DU VENTOUX

Malgré son ancienneté, la majeure partie des infrastructures de Défense de la Forêt contre les Incendies (DFCI) vauclusiennes qui traversent les propriétés privées ne bénéficie d'aucune forme de maîtrise forestière. Afin de maintenir la continuité dans le temps de ce type de voies, il est nécessaire que les emprises des ouvrages de DFCI fassent l'objet d'une servitude de passage et d'aménagement comme cela est prévu dans le code forestier.
Pour : UNANIMITÉ.

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS : Assiette, dévolution et destination des coupes de l'exercice 2016

La forêt communale de Malaucène, d'une surface de 1142ha88ca étant susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution, relève du Régime forestier ; Il est proposé par l'ONF de mettre à nouveau en vente uniquement les résineux (pins sylvestres) environ 450 m^3.
Pour : UNANIMITÉ .

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2016

L'an deux mille seize et le vingt deux du mois de mars à 20 h, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Dominique BODON, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Christian BARNIER, Joël MOCZADLO, Jacky ALLEMAND, Henri ANDRIEUX, Claudie ARNAUD, Myriam BERTRAND, Lydia COMBEUIL, Stéphane FONTIN, Gérard JACQUAMOND, Romain MARCELIN, Jean-Claude MUSCAT, Christophe PONCHON, Michel REYNAUD, Noëlla ROMMEL.

Présents par procuration : Mme Nadine EYSSARTEL à M. Joël MOCZADLO, Mme Stéphanie BORRAS à M. Stéphane FONTIN, M. Stéphane DUBREU à M. Christian BARNIER, Mme Agnès AYME à Mme Noëlla ROMMEL, Mme Méliné GHAZIGUIAN à Mme Claudie ARNAUD, M. Daniel HERMSDORFF à M. Michel REYNAUD, M. Xavier MASINGUE à M. Jacky ALLEMAND.

Absents : // – **Secrétaire de séance :** Mme Lydia COMBEUIL.

Une minute de silence est observée en mémoire des personnes décédées lors des attentats de Bruxelles. *Cf détail du PV sur site internet.*

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 BUDGET COMMUNAL

Pour : 19 – Contre : 0
Abstention : 3 (Messieurs MASINGUE, ALLEMAND et PONCHON).

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 – BUDGET COMMUNAL

Pour : 20 – Contre : 0.
Abstention : 3 (Messieurs MASINGUE, ALLEMAND et PONCHON).

AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET COMMUNAL

– 410 000,00 € en investissement (repris art 1068 BP 2016).
– 281 076,29 € reporté en section de fonctionnement (art 002 BP 2016).
Pour : 20 – Contre : 0.
Abstention : 3 (Messieurs MASINGUE, ALLEMAND et PONCHON).

VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2016

Cf site internet et article publiaire juin 2016.
Pour : 20 – Contre : 0.
Abstention : 3 (Messieurs MASINGUE, ALLEMAND et PONCHON).

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 BUDGET EAU ASSAINISSEMENT

Pour : 19 – Contre : 0.
Abstention : 3 (Messieurs MASINGUE, ALLEMAND et PONCHON).

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 – BUDGET EAU

Pour : 20 – Contre : 0.
Abstention : 3 (Messieurs MASINGUE, ALLEMAND et PONCHON).

VOTE DU BUDGET EAU 2016

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 377 031,22 €.
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 1 194 379.99 €
Pour : 20 – Contre : 0.
Abstention : 3 (Messieurs MASINGUE, ALLEMAND et PONCHON).

TAUX DES TAXES – IMPÔTS LOCAUX 2016

Le produit nécessaire à l'équilibre du budget s'élève à 1 399 528,00 €.
Compte tenu que le montant des allocations compensatrices s'élève à 83 954,00 €, le montant du produit des impôts locaux nécessaire pour 2016 s'élève à 1 315 564,00 €
Taux des impôts locaux 2016 inchangés par rapport à 2015.
Pour : 23 – Contre : 0 – Abstention : 0.

CoVe – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION PARTIELLE DU SERVICE VOIRIE DE LA CoVe

renouvellement de la convention pour une durée de cinq ans, la Commune commandera à la CoVe des travaux de voirie communale pour un montant total de travaux de 124 714 €.
Pour : 20 – Contre : 0.
Abstention : 3 (Messieurs MASINGUE, ALLEMAND et PONCHON).

AGENCE DE L'EAU – DEMANDE DE SUBVENTION

Élaboration d'un schéma directeur des eaux pluviales devant permettre la bonne régulation sur l'ensemble de la commune. Le coût de l'étude est de 50 000,00 € HT (35 000 € HT études + 15 000 € HT levés topographiques). AIDE du Département 10 000 € + agence de l'eau 25 000 €.
Pour : 23 – Contre : 0 – Abstention : 0.

CIMETIÈRE – VENTE D'UN CAVEAU

Prix de vente de ce caveau fixé à 2 500,00 €.
Pour : 23 – Contre : 0 – Abstention : 0.

ASSOCIATIONS COMMUNALES – OCTROI DES SUBVENTIONS 2016

L'enveloppe globale des subventions aux associations communales (hors les domaines de la culture et du patrimoine) pour l'année 2016 est fixée à 23 830,00 €.
Pour : 23 – Contre : 0 – Abstention : 0.
L'enveloppe globale des subventions aux associations communales dans le domaine de la culture et du patrimoine pour l'année 2016 est fixée à 8 400,00 €.
Vote : 23 – Pour : 23 – Contre : 0 – Abstention : 0.

COMITÉ DES FÊTES – OCTROI D'UNE SUBVENTION COMMUNALE

Subvention de 37 000,00 euros pour l'année 2016.
Pour : 23 – Contre : 0 – Abstention : 0.

MARCHE AGRICOLE – TARIFS 2016

Modification des tarifs du marché agricole pour l'année 2016.
Pour : 23 – Contre : 0 – Abstention : 0.

DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Monsieur le Maire propose sa candidature en qualité de correspondant défense
Pour : 23 – Contre : 0 – Abstention : 0.

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU MONT-VENTOUX

Nouvelle désignation des délégués, Monsieur Dominique BODON, Maire, délégué titulaire -Monsieur Gérard JACQUAMOND, délégué suppléant – Madame Claudie ARNAUD, déléguée suppléante.
Vote : 23 – Pour : 20 – Contre : 0.

Abstention : 3 (Messieurs MASINGUE, ALLEMAND et PONCHON).

SUBVENTIONS AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES

– Coopérative scolaire – école élémentaire : 1 700,00 €.
– Coopérative scolaire – école maternelle : 1 500,00 €.
Pour : 23 – Contre : 0 – Abstention : 0.

SUBVENTION AUX CLASSES TRANSPLANTÉES

– Maternelle : financement des sorties de 4 classes à raison de 8 € par élève soit un maximum de 800 €.
– Enveloppe élémentaire : 4 684 €.
Pour : 22 – Contre : 0 – Abstention : 1 (M. Gérard JACQUAMOND).

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2016

L'an deux mille seize et le vingt du mois d'avril à 18 h 30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Dominique BODON, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Joël MOCZADLO, Stéphanie BORRAS, Jacky ALLEMAND, Henri ANDRIEUX, Claudie ARNAUD, Agnès AYME, Myriam BERTRAND, Lydia COMBEUIL, Stéphane FONTIN, Daniel HERMSDORFF, Gérard JACQUAMOND, Romain MARCELIN, Jean-Claude MUSCAT, Christophe PONCHON, Noëlla ROMMEL.

Présents par procuration :
M. Christian BARNIER à M. Joël MOCZADLO, Mme Nadine EYSSARTEL à Monsieur le Maire, M. Stéphane DUBREU à M. Henri ANDRIEUX, Mme Mélinée GHAZIGUIAN à Mme Claudie ARNAUD, M. Xavier MASINGUE à M. Jacky ALLEMAND, M. Michel REYNAUD à M. Daniel HERSMDORFF.

Absente : Mme Bénédicte MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie BORRAS.

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DETR 2016

Demande pour le programme de voirie 2016 qui s'élève à 176 668,44 € TTC dans le cadre de la dotation des équipements des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 35 %.
Pour : 22 – Contre : 0 – Abstention : 0.

ACQUISITION PARCELLES HAMEAU DE VEAUX

Acquisition des parcelles cadastrées section AI 42, 59, 60 et 30 d'une superficie totale de 13 840 m². Pour 15 000,00 € – Pour : 22 – Contre : 0 – Abstention : 0.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2016

Présents : Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Nadine EYSSARTEL, Joël MOCZADLO, Stéphane DUBREU, Jacky ALLEMAND, Claudie ARNAUD, Agnès AYME, Myriam BERTRAND, Lydia COMBEUIL, Stéphane FONTIN, Daniel HERMSDORFF, Gérard JACQUAMOND, Romain MARCELIN, Xavier MASINGUE, Christophe PONCHON, Michel REYNAUD, Noëlla ROMMEL.

Présents par procuration : Christian BARNIER à Stéphane DUBREU, Henri ANDRIEUX à Stéphane FONTIN, Stéphanie BORRAS à Agnès AYME, Jean-Claude MUSCAT à M. D.BODON, Mélinée GHAZIGUIAN à Claudie ARNAUD

SÉJOURS ÉTÉ 2016 – APPROBATION DES TARIFS

Les conseillers municipaux sont informés des deux séjours organisés au cours de l'été 2016 par l'accueil de loisirs :
Séjour au Mont Serein pour 2 groupes de 12 enfants du lundi 25 juillet au jeudi 28 juillet.
Lundi 25 : Montée du bout du monde au Mont Serein avec accompagnateur moyenne montagne.
Mardi 26 : découverte du Mont Serein pour le groupe 1, ascension du Ventoux pour observer le coucher du soleil pour le groupe 2.
Mercredi 27 : jeu de piste et activités nature.
Jeudi 28 : descente du Mont Serein.
L'hébergement en pension complète est prévu au chalet interclub/ Tarif :
Entre 55 € et 66 € selon le QF.
Nuit sous la tente pour les enfants nés en 2009 et 2010 (mercredi 10 au jeudi 11 août 2016).
Il s'agit de proposer une nuit sous la tente entre copains dans le jardin de la crèche (pendant la période de fermeture de la structure) / Tarif pour 2 jours d'activités + nuit + repas. Entre 22,50 € et 27 selon le QF.
Pour : UNANIMITÉ.

AMÉNAGEMENT DU COURS DES ISNARDS DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 460 000,00 € HT, la commune souhaite solliciter l'État à hauteur de 35 % et la région à hauteur de 30 %.
Pour : UNANIMITÉ.

SDEP – DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le coût de l'étude est de 50 000,00 € HT, la commune souhaite solliciter le département à hauteur de 20 % soit 10 000 €.
Pour : UNANIMITÉ.

CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNE D'ENTRECHAUX AFIN DE RÉALISER UN PROFIL DE BAIGNADE

Il est proposé au conseil municipal de constituer par convention un groupement de commande entre la Commune de MALAUCÈNE, et la Commune d'ENTRECHAUX pour la réalisation d'une étude sur les profils de baignade des sites dont les communes sont gestionnaires. Le coordonnateur du groupement est la Mairie de Malaucène représentée par le Maire.
Pour : UNANIMITÉ.

RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS PRÉCISIONS SUR LES OBJECTIFS DE LA MISE EN RÉVISION

La commune de Malaucène a prescrit la révision de son Plan d'Occupation des Sols par délibération en date du 20 Décembre 2007. Elle se trouve en mesure d'affiner et préciser ses objectifs de cette procédure. Il s'agit entre autres de :
– Revoir l'organisation du développement de la commune en conformité avec les dispositions des lois SRU et UH, du Grenelle de l'environnement et de la loi ALUR,
– Mettre en cohérence le document d'urbanisme communal avec le SCOT approuvé en décembre 2013,
– Redynamiser l'essor démographique pour permettre l'accueil de 330 nouveaux habitants d'ici 10 ans.
– Maintenir une population diversifiée pour conserver un village vivant en permettant notamment aux populations jeunes et âgées (EHPAD le Centenaire) de pouvoir rester et s'installer sur la commune.
– Poursuivre l'accueil de résidents secondaires de manière raisonnée (20 % du parc de logements)
– Conforter le tissu économique local afin de maintenir l'attractivité du territoire
– Aménager les rues dans le centre du village et le tour de ville
– Finir l'urbanisation de la zone d'activité « la Croix de Florent »
– Développer la vocation touristique de Malaucène en s'appuyant sur un site remarquable (entre les Dentelles de Montmirail et le Mont Ventoux),
– Valoriser le site des anciennes papeteries dans le cadre d'un programme touristique répondant à différents besoins (hôtel haut de gamme, résidence touristique,…)
– Promouvoir une urbanisation moins consommatrice d'espace et recentrer autour du village
– Maintenir l'activité économique issue de l'agriculture en protégeant les espaces présentant un potentiel pour l'agriculture et en définissant une réglementation adaptée.
– Préserver le hameau de Veaux
– Protéger les grands espaces naturels structurants de la commune (Est et Sud-Est avec les reliefs du Mont Ventoux et Ouest avec le massif des Dentelles de Montmirail) ainsi que les boisements et les ceintures vertes
– Assurer la continuité des principaux cours d'eau (le Groseau, le Rieufroid, etc.)
– Maintenir les continuités écologiques (continuums terrestres majeurs : Montagne de Piaud, Arfuyen, etc.) avec les sites proches (Mont Ventoux/Dentelles de Montmirail)
– Protéger les terres agricoles présentant la meilleure qualité agronomique et économique.
– Limiter l'exposition aux risques naturels des zones constructibles, en prenant notamment en compte le risque inondation identifié dans le cadre du PPR inondation de l'Ouvèze.
Pour : UNANIMITÉ.

DÉBAT AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Suite à la réunion publique du 17 mai 2016, les orientations fixées dans le PADD donnent lieu à débat. Monsieur Jacky Allemand pose une question relative à la densité de 20 logements à l'hectare : peut-on contrer cette loi ?
La LOI ALLUR incite à la densification, l'idée est de maintenir un équilibre entre toutes les zones pour remplir les objectifs
Monsieur Christophe PONCHON demande si l'on peut imposer des pourcentages d'espaces verts ?
Réponse : oui on peut l'écrire dans le PLU par l'intermédiaire du règlement
Monsieur Michel REYNAUD demande comment fait-on la différence entre une résidence principale et une résidence secondaire au niveau des impôts ? Oui
Monsieur Joël MOCZADLO indique que l'on est sur un mode déclaratif
Monsieur le Maire signale l'importance du pourcentage des résidences secondaires, et l'équilibre de 20 % à garder entre résidence secondaire et résidence principale est nécessaire.
Monsieur Xavier MASINGUE : comment peut-on savoir au dépôt de permis s'il s'agit d'une résidence secondaire.
L'offre de logements n'est pas adaptée aux besoins, comment peut-on influer sur cet aspect ?
Réponse : le PLU offre des outils fonciers qui peuvent influer sur les objectifs et les enjeux identifiés et notamment la possibilité de repérer des zones qui permettent de définir le pourcentage de logements que l'on souhaite (OAP)

Vie municipale
extraits des conseils municipaux

Monsieur Gérard JACQUAMOND remarque l'évolution prévisible de 330 habitants n'est pas gravée dans le marbre, est-ce que le PLU est un document révisable ?
Réponse : le PLU est un document vivant amené à évoluer en fonction des besoins de la commune.
Monsieur Jacky ALLEMAND demande si la commune dispose des structures ou équipements pour absorber une hausse de la population dans les 10 prochaines années.
Réponse : on peut essayer d'aller vers les objectifs fixés par le PLH et le SCOT, la commune doit réfléchir sur un certain type de structure ou d'équipement.
Madame Bénédicte MARTIN précise que le ratio de 2 personnes n'est pas sorti du chapeau, c'est la composition moyenne des ménages observée ces dernières années (PLH).
Monsieur Michel REYNAUD s'étonne que l'on conserve la route départementale à l'intérieur du village et le projet de création de zones piétonnes à l'intérieur du village.
Il s'interroge sur le fait d'imaginer le village avec la problématique de la circulation et l'importance de la voiture dans les 10 ans à venir.
Monsieur le Maire ne voit pas où la route départementale qui irrigue le Mont-Ventoux et Beaumont-du-Ventoux passerait si ce n'est le cœur du village.
Monsieur Michel REYNAUD indique que le PLU doit permettre de s'interroger sur le développement urbain, doit-on continuer à être traversé par des personnes qui ne s'arrêtent pas ! On parle d'avoir moins de déplacements, on peut toujours imaginer que la route départementale passe au ras des papeteries, tout est cohérent, un peu plus de rêve, c'est bien.
Monsieur Xavier MASINGUE aborde la question des parkings et de la fluidité de la circulation. Madame Nadine EYSSARTEL précise que l'étude de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse a fait ressortir que la capacité de stationnement est bien suffisante. Il souhaiterait que la question de la saisonnalité soit inscrite clairement dans le PLU. Madame Bénédicte MARTIN indique que le PADD évoque la question de la création d'un parking. Monsieur Michel REYNAUD demande ce que signifie « finir l'urbanisation de la croix de Florent » ?
Monsieur le Maire indique que certains lots sont à terminer dans leur aménagement, il n'y aura pas d'extension.
Monsieur Michel REYNAUD demande s'il est possible de refaire un projet du type « Résidence les Mazets du Ventoux » ?
Réponse : le site des papeteries a été identifié comme un site à potentiel touristique dans le SCOT, on devra en tenir en compte
Monsieur Michel REYNAUD demande en quelle zone seront classées les papeteries ?
Réponse : en zone UT, révision du POS actuel en cours
Monsieur Xavier MASINGUE demande si le fait d'en parler dans le PLU suffira ?
Monsieur le Maire répond que la zone sera modifiée par la révision donc le PLU s'y conformera comme il se conformera au SCOT qui prévoit cette zone en zone UT.
Monsieur Christophe PONCHON demande si le document de la trame verte et bleue est figé ?
Réponse : il est précisé ce qu'est la trame verte et bleue, un travail a été fait avec l'objectif de voir quel impact aura cette trame sur la commune (annexe du PLU), il faudra par exemple indiquer quels espaces boisés la Commune souhaitera préserver, ce document est à priori évolutif mais il sert de cadre.
Monsieur le Maire indique que si à tout cela se rajoute la charte du Parc Naturel Régional, la charte s'imposera au SCOT.
Monsieur Xavier MASINGUE demande comment la question énergétique sera abordée dans le PLU.
Réponse : des objectifs sont fixés en termes d'énergie renouvelable mais la commune pourra-t-elle les atteindre dans un périmètre « ABF » aux contraintes bien réelles. Il est rappelé aussi par Madame Bénédicte MARTIN les subventions municipales mises en place pour l'amélioration des performances énergétiques, des façades et de l'adaptation au vieillissement.
Monsieur Xavier MASINGUE demande de quelle manière est abordée la question des logements sociaux.
Réponse : le seuil critique est de 3500 habitants par rapport aux obligations de la loi SRU.
Les objectifs sont fixés dans le PLH.
Madame Bénédicte MARTIN indique, au centre du village, le projet de la commune est de travailler sur une offre de logements destinée à une population vieillissante (offre T2 adaptés).
Monsieur le Maire précise que sur le projet du centenaire : la commune a demandé une évaluation des domaines.
Le débat est clos.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS SUR :
www.malaucene.fr

PAROLE AUX GROUPES D'ÉLUS

> LISTE MAJORITÉ MUNICIPALE "ENSEMBLE POUR MALAUCÈNE"

Ayant récemment fait l'objet d'attaques personnelles de la part du FN, en tant que 1re adjointe, membre du conseil régional PACA, et considérant que ces attaques avaient évidemment pour seul but de me discréditer auprès des Malaucèniens, je tiens donc à mettre ici les points sur les i.

Dans un tract largement diffusé le FN a écrit "Avec la majorité régionale, Bénédicte Martin a voté contre la dissolution d'une organisation islamiste". C'est une manipulation grossière ! C'est pourtant ainsi que le FN croit pouvoir tromper nos concitoyens. Explication : lors de l'assemblée plénière du 8 avril 2016 au Conseil régional, en plein débat sur le budget de combat porté par notre majorité pour faire face à l'urgence économique, le FN (dont la porte drapeau n'a pas pris une seule fois la parole tout au long de la séance) a proposé, au détour d'une motion présentée après épuisement de l'ordre du jour, un vote...sur la dissolution de l'UOIF.

En plein débat sur la bataille pour l'emploi, le FN n'a donc rien d'autre à faire valoir qu'une proposition hors sujet et pire que cela : quand bien même la Région voterait la dissolution, elle ne pourrait rien dissoudre du tout, elle n'en a ni le pouvoir, ni les compétences ! Une fois encore, c'est une fausse proposition d'un FN qui ne vise à ne rien faire d'autre que du vent ! Bien loin de vouloir vraiment lutter contre l'islamisme radical, le FN ne cherche qu'un prétexte factice à une campagne mensongère programmée d'avance, obsédé qu'il est par les élections à venir. Qui d'ailleurs, pourrait bien sérieusement douter de la détermination de Christian Estrosi dans la lutte contre l'islamisme radical ? Faut-il rappeler à Mme Le Pen et à ses amis que moins d'un mois plus tôt c'est lui qui appelait l'UOIF à sortir de l'ambiguïté (Europe 1) ? Cette fermeté est doublée d'une exigence d'adhésion aux valeurs de la République. En témoigne l'adoption lors de l'assemblée plénière du 8 avril de la charte des valeurs de la République que devra respecter chaque association bénéficiaire des aides la région.

Cette position sans concession sur l'islamisme n'empêche pas le dialogue avec les instances religieuses importantes respectant les lois de notre pays et au sein desquelles les voix de la modération doivent être encouragées.

Être élu, c'est être responsable et sérieux, être élu, c'est travailler sur les dossiers pour lesquels on a été élu, être élu, ce n'est pas, comme le fait le FN, prendre nos concitoyens pour des imbéciles en se dispensant de leur rendre des comptes sur les sujets dont on a la charge et en se contentant de verser dans la démagogie.
Avec de tels tracts, le FN est non seulement insultant envers les personnes attaquées, mais surtout méprisant envers les électeurs et nos concitoyens.

Bénédicte MARTIN, 1re adjointe et Conseillère régionale

> LISTE VIVRE MALAUCÈNE EN TOUTE SAISON

Malaucène à la croisée des chemins

Les plâtrières, les papeteries, le Plan Local d'Urbanisme, le Parc Naturel Régional, autant de projets non exhaustifs qui, bien qu'apparemment distincts les uns des autres, auront un impact majeur sur notre territoire, sur l'évolution de notre commune, sur le devenir de notre quotidien.
Pour autant, aucun n'est réellement abouti ou définitivement ficelé, mais ils posent tous la même question " Quel Malaucène voulons nous vivre ?" Aussi habitants de Malaucène, si ces questions vous intéressent, si vous avez des réponses, des craintes ou des envies, c'est le moment de le dire, celui de s'investir.
Nous sommes, bien entendu, à votre disposition, pour vous accompagner dans vos interrogations sur le devenir de notre village.

pour la liste Vivre Malaucène en toute saison, vos élus,
Xavier Masingue, Jacky Allemand et Christophe Ponchon

État civil

> DÉCÈS

CHAUVIN Yvette épouse FEVRIER 6/01/2016
BERTOLDO Emilia veuve HUGUES 10/01/2016
FLECK Henri 24/12/2015
ARNOUX Emile 13/01/2016
NOCODIE épouse MARTINEZ Régine 28/01/2016
GUIGON Georges 04/02/2016
RODRIGUEZ Vincent 09/02/2016
NIEFER Astride 03/02/2016
LEBARBAY veuve VEZINHET Bernadette 16/02/2016
MORIN épouse LACOUR Paulette 06/03/2016
BOREL épouse SORBIER Henriette 15/03/2016
LAHAYE épouse JUILLET Marie-Thérèse 27/03/2016
FERRER Lionel 28/03/2016
CUNY Gilbert 06/04/2016
CHAMBERS Brian 22/04/2016
GUILLOUX Jean-Claude 25/04/2016
JOURDAIN veuve LEFEBVRE Fernande 29/04/2016
BRUAT Jackie 26/04/2016
BOCQUET épouse BOUCHER Marcelle 02/05/2016
GALIZZI Jérome 10/05/2016
AVON veuve FOUQUE Ginette 02/05/2016
PASCAL veuve SYLVESTRE Marcelle 23/05/2016
CHOPARD Simonne 23/05/2016
GELLI Jean 22/05/2016

> NAISSANCES

Giulia BENINTIENDI née à Carpentras le 25/11/15
Ludovic JAMET, né le 13/12/15
Louise ARNAUD, née le 05/04/16
Téa BAUME, née le 09/05/16
BARNIER Cataleya née le 01/06/2016

> MARIAGES

DEVAUX Mylène / DEYRES Jérôme 28/05/2016
BARNIER Anaïs / MOUCHERE Kévin 04/06/2016
HUDELLE Sophie / ZABZI Bilel 4/06/2016

Nouveau à Malaucène

COMMERCES / ENTREPRISES

LAVAGE AUTO DU MONT VENTOUX / *OUVERTURE*

Centre de lavage auto, 2 pistes haute pression, Rouleau de lavage châssis, Aspirateur souffleur.
Florian Dupoux - ZA La Croix de Florent - Tél. 04 90 12 00 00

AUDREY VINCIGUERRA

Cours d'anglais et cours de français aux anglophones (Traduction et interprètariat).
Conseil en communication, Secrétariat personnel, création de CV, rédaction…
Tél. 06 60 51 23 36

LES HALLES DU BEFFROI

Fruits et légumes.
Mélina STROLLO – 10 avenue de Verdun
Melina.strollo@hotmail.fr

LA TOQUE PROVENÇALE

Traiteur – Livraison de plateau repas à domicile ou sur votre lieu de travail
Rémi BARRACO - Quartier le gros noyer
Route de Beaumont -Tél. 06 28 25 70 86

Infos utiles

> Mairie : ouverture de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi. Tél. 04 90 65 20 17 – Fax. 04 90 65 14 50
Numéro d'urgence : 06 74 62 41 23 (intempéries, décès).
Mail : mairie@malaucene.fr
Site internet : www.malaucene.fr
> N°urgence mairie : le week-end, du vendredi 17 heures au lundi 8 heures : 06 74 62 41 23
> Police municipale : Lundi au Vendredi : 06 74 35 57 61 ou 06 74 35 57 63 et le week end numéro d'urgence.
> Médiathèque municipale : Tél. 04 90 65 27 20
Du 11 juillet au 5 août: Lundi et vendredi de 14h à 18h
Mardi, mercredi et jeudi: 9h-12h et 14h-18h (fermée le samedi).
Réouverture aux horaires habituels à partir du 24 août 2016.
> Office de tourisme : Tél/fax : 04 90 65 22 59
> Ecole maternelle : 04 90 62 99 61
> Ecole élémentaire : 04 90 65 19 32
> Accueil de loisirs (ALSH) : 06 74 35 57 64
> Crèche : 04 90 65 17 68
> Allo Service Public : 3939
> La Paroisse : 04 90 65 20 19
> La Poste : ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h 30 à 16 h ; mercredi et samedi de 9h à 12h
> Déchetterie : Du lundi au samedi de 9h30 à 12h et les mercredi et samedi de 13h30 à 17h30 – Tél. 04 90 65 13 96
> Ramassage des cartons pour les professionnels : mardi et vendredi matin de 10h à 12h
> Ramassage des encombrants pour les particuliers : chaque 1er mercredi du mois de 13h 30 à 16h (inscriptions en mairie au moins 48h à l'avance)
> Assistantes maternelles : liste consultable en mairie ou sur www.malaucene.fr
> Association « Lien Social » : compte-tenu d'une absence momentanée de permanence au 2e étage du Centre Michel Brusset, les activités de l'association (aide à l'élève, alphabétisation, écrivain public) s'effectuent sur rendez-vous. Contact : 04 90 65 17 46.

PERMANENCES MAIRIE

> AMAV *(Association d'aides aux victimes)* : 1er lundi du mois de 14h à 16h sur RDV au 04 90 86 15 30, petite salle de la mairie
> ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) : 3e jeudi du mois de 14h à 16h, sans RDV, 2e étage de la mairie
> Conciliateur : 4e mercredi du mois de 9h à 12h sur RDV au 06 12 46 77 39, salle du Conseil.
> Habitat et Développement : 1er jeudi du mois de 9h30 à 12h sans RDV, 2e étage de la mairie
> CAUE (*Architecte Conseil*) : 2e mercredi et 4e vendredi du mois de 9h30 à 12h, sans RDV, 2e étage de la mairie
> Assistante sociale : Mardi matin de 9h à 12h, sur RDV *(auprès du CMS de Vaison : 04 90 36 53 50)*, 2e étage de la mairie
> Permanences Sophie RIGAUT, Conseillère départementale : 2e mercredi du mois de 9h30 à 11h.

URGENCES

> Pompiers : 18 ou 112 (portable)
> SAMU : 15
> Gendarmerie : 17 – 04 90 65 20 09
> SAUR : 0 811 744 747
> EDF : 08 10 33 35 84
> Urgences Hôpital de Vaison : 04 90 36 04 58
> Urgences Synergia Polyclinique Pôle Santé de Carpentras : 04 32 85 85 85
> Protection Maternelle Infantile (PMI) : 04 90 16 15 00
> Association Vauclusienne de Prévention de la toxicomanie : 04 90 82 15 94
> Association pour la Prévention et l'Information du SIDA et de la toxicomanie : 04 90 89 80 45
> Centre anti poison : 04 91 75 25 25

AGENDA DES FESTIVITÉS

> JUILLET

Chaque mercredi de juillet et août de 11 h à 11h45
Petits concerts du Marché – Entrée Libre
Église Saint Michel

Samedi 7 août – Marché artisanal nocturne
de 16 à 23h – cours des Isnards *(La balade des artisans)*

Du samedi 9 au mardi 12 juillet
Exposition de peinture Maguy Boisset-Taroni
Vernissage le 9 juillet à 17 h et moment musical (musique contemporaine) à 18 h – Chapelle du Groseau
(Association Culture pour Tous)

14 juillet – Bal populaire – place Louis Cornillac
Orchestre Shamane – 21 h

Vendredi 15 juillet – 18 h
LES PETITS PESTACLES – "le Piccole storie" (les petites histoires) : ombres colorées poétiques et doux de 1 à 4 ans (durée 30 min) – Mairie – Entrée : 6 €.
(Commission Culture)

Samedi 16 juillet – 17 h
Vernissage Dominique Angel et Jules Guissard
Maison Porte *(Galerie Martagon)*

Dimanche 17 juillet – 17 h
Concert "Orgue, chœur et Orchestre"
Église Saint Michel – Entrée Libre.
(Association Les Amis de l'Orgue de Malaucène)

Mercredi 20 juillet – de 15h30 à 17h30
Animation musique numérique "je crée donc je joue" – Cie Éclat – à partir de 8 ans – Médiathèque Municipale – Place limitée, réservation au 04 90 65 27 20
(Médiathèque)

Vendredi 22 juillet – 18 h
LES PETITS PESTACLES – Théâtre, musique et marionnettes – à partir de 2 ans (durée 45 mn) – Mairie
Entrée : 6 €. *(Commission Culture)*

Samedi 23 juillet – Fête Taurine (abrivado, taureau piscine, encierro...) – avec la Pena cinq à Sète – Cours des Isnards *(Comité des Fêtes)*

• 17 h : Conférence "Histoire de la Vigne et du Vin" par le Professeur Edmond Bertrand – Grande Salle de la Mairie *(Association Au Fil du Groseau)*

Dimanche 24 juillet – 21 h
Concert "Quatuor Ad hoc » et Christian Chiron (Clarinette) – Chapelle du Groseau – Entrée : adulte 10 € – enfant 5 € / réservations 10 jours avant les concerts auprès de l'Office de Tourisme.
(Association Culture pour Tous)

Lundi 25 juillet – à partir de 17 h
Partir en livre ! Balade contée dans les jardins et place du village. Contes bilingues français/anglais – RDV devant Médiathèque

Mardi 26 juillet – à 17 h – Partir en livre ! Balade contée au bord du Toulourenc. Contes bilingues français/anglais Départ du Pont de Veaux – Gratuit
(Médiathèque)

Vendredi 29 juillet – 18 h
LES PETITS PESTACLES – "Drôles de poulettes !"
Conte cocasse théâtral et musical : qui fait glousser et caqueter – à partir de 5 ans (durée 45 mn) – Mairie
Entrée : 6 €. *(Commission Culture)*

Du vendredi 29 juillet au dimanche 7 août
Exposition de peintures Jean-Pierre Bellan, François Bonnot, Jaroslav Juren, Jean-Claude Picard
Chapelle du Groseau – vernissage le 30 juillet à 18 h
(Association Culture pour Tous)

Dimanche 31 juillet – 18 h – Commémoration Capitaine Jallier – Stèle Plan des Amarens

> AOÛT

Jeudi 4 août – 18 h
Balade contée à travers le Vieux Malaucène par Chantal Gallo-Bon – RDV devant la Mairie, Conte d'ici et d'ailleurs – Tout public à partir de 6 ans – Adulte 8 € / 6/12 ans 12 €

Vendredi 5 août – 18 h
• Gala d'été – 21 h 30 – Cie Équinoxe – cours des Isnards – Les années sixties (gratuit) – *(Comité des Fêtes)*

• LES PETITS PESTACLES – "Tâne petit âne" – Conte cocasse théâtral, grand livre animé en pop-up, musique et marionnettes – à partir de 2 ans (durée 45 mn)
Mairie – Entrée : 6 €. *(Commission Culture)*

Samedi 6 août
• de 8h30 à 12h : Sortie Botanique "Balades à la rencontre des plantes des bords des chemins" – Rendez-vous devant la Mairie *(Association Apprendre des Anciens)*

• 13 à 19 h – Ascension du Mont Ventoux motos antérieures à 1972 *(Retro Moto Club Malaucénien)*

dimanche 7 août – 8 à 16 h – Balade autour du Ventoux des motos anciennes – bas du cours des Isnards *(Retro Moto Club)*

Mardi 9 août – 21 h
Concert "Quatuor Enigma" – Chapelle du Groseau
Entrée : adulte 10 € – enfant 5 € / réservations 10 jours avant les concerts auprès de l'Office de Tourisme.
(Association Culture pour Tous)

Vendredi 12 août – 18 h – LES PETITS PESTACLES "Fromtose", duo de clowns entre conférence et démonstration scientifique – à partir de 5 ans (durée 45 mn) – Mairie – Entrée : 6 €. *(Commission Culture)*

Du Vendredi 12 août au 19 août
Exposition et Vente artisanat et minéraux africains
Petite Salle de la Mairie *(Association A.D.E.A)*

Samedi 13 et dimanche 14 août
Exposition « les Artistes au Village » (exposition d'œuvre de peintres, sculpteurs, photographes, écrivains..) – Vieux village – *(Association ARPAM)*

Vendredi 19 août – 18 h – LES PETITS PESTACLES "Les 6 maisons de Lulu Baluchon" – Théâtre et marionnettes sur table – de 3 à 103 ans. (durée 45 mn)
Mairie – Entrée : 6 €. *(Commission Culture)*

Du 20 août au 26 août
Exposition et Vente artisanat et minéraux africains
Grande Salle de la Mairie *(Association A.D.E.A)*

Dimanche 21 août de 9h30 – Course "La foulée du Groseau" – 10,450 km – Possibilité d'inscription via le site de Malaucène ou le jour même à partir de 8h
10 € par participant – gratuité pour la catégorie Cadet
(Commission Vie Associative – sports – Festivités)

Mercredi 24 août – de 9h30 à 12 h / de 14 h à 17h30
Atelier BD – Places limitées 8 enfants de 6 à 12 ans
Réservation au 04 90 65 27 20 *(Médiathèque)*

Vendredi 26 août – 18 h – LES PETITS PESTACLES "Saperlunepopette" – Marionnettes et personnages clownesques – tout public (durée 45 mn) – Maison Porte – Entrée : 6 €. *(Commission Culture)*

Samedi 27 août – 10 h à 17 h : Exposition en mémoire des Poilus de Malaucène – Grande salle de la Mairie
(Cercle Généalogique de Vaucluse)

Samedi 27 août – fête de la Libération – (défilé de véhicules d'époque, bal, repas champêtre) – orchestre Lionel Chayas – bas du cours – 17 h

> SEPTEMBRE

Samedi 3 septembre

• 17 h – Laissez-vous conter la nature et ses légendes avec Chantal Bon, conteuse et Pierre Peyret, accompagnateur en montagne. Rdv Source du Groseau

• Tour cycliste féminin

• 18 h 30 – Concert Talents nouveaux avec Séverine Liou (voix), Eric Frey (piano), Pierre Jost (contrebasse) chapelle du Groseau – Entrée 6 € – *(Commission Culture)*

Dimanche 4 septembre – Vide-grenier *(Comité des fêtes)*

Samedi 10 septembre – Matinée des Associations et accueil des nouveaux Malaucéniens

Samedi 17 septembre – journée du patrimoine
(voir page 17)

Dimanche 18 septembre – Journée du Bien-être Blanchissage *(Nymphéa)*

Du 23 au 26 septembre – Fête de la St Michel
Cours des Isnards *(Comité des Fêtes)*

23 septembre – 20 h – Ciné Club – Nous les Femmes de Claudia von Alemann – suivi d'une discussion "Nous les femmes du village" – Maison Porte – Entrée : pour les adhérents : adulte 5 € – 4 € pour les moins de 18 ans. *(Culture pour tous)*

Dimanche 25 septembre
• Concert de la St Michel – 17 h – Église St Michel
Entrée libre – *(Amis de l'Orgue de Malaucène et Orgue en Avignon)*

• Balade des Populaires *(Retro Moto Club)*

> OCTOBRE

Samedi 8 et dimanche 9 octobre – Trial – Palivettes + boulodrome + territoire *(Ventoux Trial Classic)*

Samedi 22 octobre – vernissage « Un mur un artiste »
Galerie Martagon – Sylvie Maurice, Susanna Lehtinen, Laurent Galland

Dimanche 23 octobre – fête "Au temps des charbonnières" – les Palivettes
(Comité des fêtes, Apprendre des Anciens, commission municipale de l'Agriculture)

Vendredi 28 octobre – 20 h – Ciné Club – La jeune fille à la perle de Peter Weber – Entrée : pour les adhérents : adulte 5 € – 4 € pour les moins de 18 ans – Maison Porte *(Culture pour Tous)*

Samedi 29 et dimanche 30 octobre
Exposition champignons – grande salle mairie
(Apprendre des Anciens)

30 octobre
25 ans de la Galerie Martagon – Blanchissage

> NOVEMBRE

Samedi 5 novembre – Vide armoire des couturières Blanchissage *(Les doigts de fée)*

Vendredi 11 novembre – commémoration – départ de la mairie à 11 h

Samedi 19 novembre – 14 à 18 h – Rencontres autour de l'histoire de Malaucène – grande salle mairie
(Au fil du Groseau et les Ami du vieux village)

Vendredi 25 novembre – 20 h – Ciné Club
La leçon de piano de Jane Campion – Maison Porte
Entrée : pour les adhérents : adulte 5 € – 4 € pour les moins de 18 ans. *(Culture pour Tous)*

Samedi 26 novembre
• 14 à 18 h – Rencontres autour de l'histoire de Malaucène – Grande salle mairie.
(Au fil du Groseau et les Amis du vieux village)

• Marché de Noël – Blanchissage *(A qui sian ben)*

> DÉCEMBRE

Vendredi 2 décembre et samedi 3 décembre
Téléthon *(Coordination Téléthon)*

Samedi 10 décembre
• 15 h – Le Père Noël sera présent – place Louis Cornillac – *(UCAM)*

• Vernissage « Petits formats et multiples »– Galerie Martagon – Susanna Lehtinen, Sylvie Maurice, Michel Barjol, Nicolas Pincemin…

• Repas de Noël – Blanchissage *(Détente et Loisirs)*

Mardi 13 décembre – goûter des anciens
(CCAS + animation comité des fêtes)

Vendredi 16 décembre – Ciné Club – Les ailes du désir de Wim Wenders – Maison Porte – Entrée : pour les adhérents : adulte 5 € – 4 € pour les moins de 18 ans.
(Culture pour Tous)

Dimanche 18 décembre – 17 h
Concert de Noël "Orgue et Voix" – Église Saint Michel
Entrée Libre. *(Association Les Amis de l'Orgue de Malaucène)*

Renseignements complémentaires en Mairie et à l'Office de Tourisme